

**CONSEIL DE COMMUNAUTÉ
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
SÉANCE DU JEUDI 29 JANVIER 2015**

Date de convocation : vendredi 22 janvier 2015

Nombre de conseillers en exercice : 79

Nombre de conseillers présents : 64 jusqu'à la délibération 14-04, 62 à partir de la délibération 15-05, 60 à partir de la délibération 15-16.

Nombre de conseillers votants : 74 jusqu'à la délibération 14-04, 72 à partir de la délibération 15-05, 70 à partir de la délibération 15-16.

TITULAIRES PRÉSENTS :

Stéphane SAUVAN – Gaëtan LEVITRE – Véronique GAUTIER – Yves LANIC – Marie-Joëlle LENFANT – Jean-Michel DERREY – Thierry DELAMARE – Pascale CATTELIN – Jean-Pierre BRÉVAL – Hubert ZOUTU – Sylvie BLANDIN – Emmanuel MACE – Alain LEMARCHAND – Alexandre DELACOUR – Hervé LETELLIER – Amélia BREANT – Jean-Claude COURANT – Jacqueline PONS – Daniel BAYART – Guillemette NOS – Bernard LEROY – Sylviane LORET – Patrick MADROUX – Jean-Yves CALAIS – Anne-Gaëlle MEREUX – René DUFOUR – François-Xavier PRIOLLAUD – Anne TERLEZ jusqu'à la délibération 15-04 – Jacky BIDAULT – Jean-Jacques LEROUX – Daniel JUBERT – Sylvie LANGEARD – Jean-Pierre DUVÉRE – Céline LEMAN – Christian WUILQUE – Patrice YUNG – Marie-Pierre DUMONT – Christian RENONCOURT – Ludovic LARUE – François CHARLIER – Jacky FLEITH – Jean CARRE jusqu'à la délibération 15-04 – Richard JACQUET – Albert NANIYOULA – Jean-Pierre TROCHET – Didier PIEDNOEL – Pascal LEMAIRE – Dominique DELAFOSSE – Alain LOEB – Sophie HOUSSAYE – Samuel ONFRAY – Alain RENAUX – Maryannick DESHAYES – Jean-Philippe BRUN – Catherine DUVALLET – Jean-Jacques COQUELET – Fadilla BENAMARA – Rachida DORDAIN jusqu'à la délibération 15-15 – Maryline NIAUX jusqu'à la délibération 15-15 – Jacques LECERF – Ousmane NDIAYE – Mickaël AMSALEM – Anne-Marie JOURDAN – Jean-Claude CHRISTOPHE.

POUVOIRS :

Madame TERLEZ à Monsieur PRIOLLAUD (à partir de la délibération 15-05), Madame CAMUS à Monsieur DUFOUR, Madame OUADAH à Monsieur JUBERT, Madame ROUZEE à Madame LEMAN, Monsieur LECUYER à Monsieur LEROUX, Monsieur DAGOMET à Monsieur LEMARCHAND, Madame PICARD à Monsieur CARRE, Madame CHASSY à Monsieur JACQUET, Madame CALMON à Monsieur NANIYOULA, Monsieur MOGLIA à Monsieur CHRISTOPHE, Madame DORDAIN à Monsieur LECERF (à partir de la délibération 15-16), Madame NIAUX à Monsieur COQUELET (à partir de la délibération 15-16), Monsieur CANCALON à Monsieur N'DIAYE.

TITULAIRES ABSENTS EXCUSÉS :

Jean-Marc MOGLIA – Pierre MAZURIER – Armelle LEFEBVRE – Katia CAMUS – Marie-Dominique PERCHET – Hafidah OUADAH – Pierre LECUYER – Caroline ROUZEE – Didier DAGOMET – Chantale PICARD – Angélique CHASSY – Marie-Christine CALMON – Fatia DJEMEL – Bernard CANCALON – Marc-Antoine JAMET.

ASSISTAIENT ÉGALEMENT :

Philippe LE GAL – Régis PETIT – Hervé NEVEU – Philippe CROU – Frédéric FOURNIER – Vincent VORANGER.

Secrétaire : Ludovic LARUE

15-01 - FINANCES LOCALES – DECISIONS BUDGETAIRES – Budget Principal – Budget Primitif 2015 – Adoption

A l'issue de la présentation des grandes masses financières liées à ce budget primitif 2015, Monsieur LEVITRE s'est interrogé sur les sommes provisionnées au titre des « licenciements », sur la baisse de 100 000 € des sommes consacrées à la rémunération du personnel titulaire ainsi que sur les sommes consacrées à la rémunération du personnel non titulaire.

Messieurs MADROUX et LEROY ont tour à tour précisé :

- Qu'une somme a effectivement été provisionnée afin de payer les indemnités d'un agent ayant fait l'objet d'une rupture amiable de contrat à cause d'une longue maladie,
- Que la différence constatée entre les sommes consacrées à la rémunération des agents titulaires provient du fait que Monsieur LEVITRE a comparé le BP 2014 au BP 2015 et que si l'on compare le compte administratif 2014 au budget primitif 2015, la rémunération du personnel titulaire augmente,
- Qu'il faut également tenir compte de l'intégration des personnels de l'ex-SODEVIL aux personnels de la CASE pour expliquer ces différences budgétaires.

A son tour, Monsieur YUNG présente sa vision des différents budgets :

« Mesdames, Messieurs, cher-e-s collègues, je vais essayer de ne pas être trop professoral.

Monsieur YUNG lit des extraits du discours prononcé par Monsieur LEROY en 2014, lorsque ce dernier ne présidait pas la Communauté d'agglomération. Au terme de cette lecture, il s'adresse au Président de la CASE :

« Ce budget n'a pas changé. Il augmente de ce qu'il doit augmenter. Par contre, je constate une baisse importante des sommes consacrées au budget des fêtes et cérémonies. J'aurais pu, à quelques détails près, le présenter. Mais il y a néanmoins un point qui mérite d'être discuté. Ce budget sous-estime les recettes.

Nous constatons qu'il y a des dépenses réelles en trop car vous majorez les dépenses et minorez les recettes. Cela m'ennuie un petit peu. Les économies que vous faites sont dérisoires. Un exemple ? Le festival des Petites scènes. On ne peut pas dire que ce soient les grandes lignes du budget.

Sur notre capacité d'autofinancement : elle s'élève à 13,5 M€ !

Vous avez dit, dans le discours qui a suivi votre élection, que vous souhaitiez faire des communes 37 joyaux. Nous, nous souhaitons simplement que les gens vivent mieux en leur offrant de meilleurs services. Il faut donc aider les communes, notamment sur les questions du temps périscolaire et sur le social.

Je m'aperçois également que vous avez mis des recettes nouvelles en face des nouvelles compétences prises par la CASE. Il me semble que ces compétences doivent faire l'objet de transferts de charges. Or, nous n'avons même pas idée de ces transferts de charges qui ne doivent pas être négligeables !

Sur le budget annexe de la gendarmerie : nous allons recevoir une subvention de la part de l'Etat qui couvrira 3 ans de fonctionnement.

Enfin, sur le FPIC. Je rappelle que, la première année, nous avons pris en charge l'intégralité du FPIC dont devaient s'acquitter les communes. La deuxième année, nous avons pris en charge la moitié de ce FPIC. Je le dis et je le répète : nous ne pouvons pas rembourser aux communes tout le FPIC. Voilà ma vision de l'intercommunalité » conclut-il.

Au terme de cette intervention, Monsieur LEROY répond :

« Effectivement, ce budget 2015 présente clairement ses caractéristiques :

- *Il affiche clairement le soutien de la CASE aux communes qui seront bientôt privées de ressources à cause des choix nationaux. Nos communes assurent un certain nombre de services de proximité. Il faut que cela continue.*
- *Sur l'évolution des frais de fonctionnement : je constate avec joie que Patrice YUNG a de saines lectures ! Des mesures ont été prises dans les services communautaires pour faire des économies. Nous n'avons pas voulu remettre en cause le Glissement Vieillesse*

Technicité ni l'évolution normale des carrières puisque nous travaillons avec des agents motivés.

- Sur les autres dépenses de fonctionnement : il faut distinguer l'indispensable de l'utile et du nécessaire. Il faut donc faire des choix et ce budget résulte de nos choix.
- Quant à la question de la baisse du budget alloué au festival des Petites scènes, nous nous sommes rendu compte que 6 semaines étaient de trop. Le budget a donc été élaboré avec la Scène Nationale afin de réduire ce festival à 12 représentations, sur une période plus ramassée.
- Quant à la subvention versée par la CASE à l'office de tourisme, nous avons regardé les besoins avec son Président. Il y a une trésorerie confortable. Il n'est pas question de sur financer des organismes extérieurs

A ce titre, je remercie les services qui ont tous, sans exception, participé à cet effort de gestion.

Sur les investissements :

Nous avons certes des recettes dynamiques, mais nous avons essayé d'être prudents car nous n'avons toujours pas les bases de CVAE pour l'année 2015. Nous avons donc fait preuve de prudence dans la détermination de nos recettes.

Nous avons également choisi de cibler l'investissement là où il le faut. Comme vous le savez, dans ce territoire, un actif sur trois cherche du travail.

D'où le choix de développer les parcs d'activités, d'aider les entreprises. Nous devons créer un véritable écosystème de PME afin de rester attractif comme l'a démontré l'arrivée des matelas EPEDA sur la zone d'activités du Bosc Hêtrél. Nous avons gagné grâce aux efforts de tout le monde. Et je peux dire la même chose de l'arrivée de la société Ternnet dans nos anciens locaux de Val de Reuil ou du démarrage imminent de la plateforme Intermarché.

Il faut donc anticiper, offrir dès à présent les terrains qui déclencheront une implantation immédiate.

Je crois que, sur ce budget nous aurions pu avoir 80 budgets différents si chacun d'entre nous avait dû l'élaborer.

Ce budget préparé dans un esprit d'équilibre est un bon budget ».

« Je trouve très, très juste ces propos, confirme Monsieur PRIOLLAUD. Bernard LEROY a parlé de prudence. J'ajouterai « confiance » parce qu'il n'y a pas d'augmentation de la fiscalité alors que les recettes baissent. Il s'agit d'un véritable budget d'investissement qui démontre une confiance vers les entreprises et les habitants du territoire.

Il s'agit également d'un budget de service à la personne permettant une meilleure appréhension du rôle de la CASE par les habitants du territoire.

Ce budget démontre également la solidarité de la CASE envers les communes. Il est marqué par une réflexion sur la mutualisation et démontre bien que nous avons tiré les conséquences des orientations budgétaires de l'Etat.

C'est donc un budget de confiance dans l'avenir qui s'inscrit dans le début d'un nouveau mandat, d'un nouveau cycle marqué par le développement de la métropole Rouennaise, le renouvellement du Conseil général et la création de la nouvelle Région Normandie au 1^{er} janvier 2016. On le voit bien, les lignes bougent et l'intercommunalité doit prendre toute sa place. La CASE est montrée en exemple car elle représente un modèle d'action publique efficace. Je crois que nous pouvons remercier les fondateurs. Nous devons poursuivre leur action à travers ce budget de confiance ».

Monsieur MADROUX revient sur les remarques formulées par Monsieur YUNG et souligne la différence entre le budget primitif voté en 2014 et le compte administratif. « Si nous regardons bien les chiffres figurant page 6, poursuit-il, nous nous apercevons que vous avez prévu un budget s'élevant à 60,6 M€ pour 66 M€ réalisés. A l'époque, vous avez donc été encore plus prudents que nous ! » constate-t-il.

Monsieur YUNG ne partage pas cette analyse :

« Je vous reproche d'avoir minoré les recettes fiscales et de ne pas avoir tenu compte des sommes liées aux transferts de charges. Il est tout de même curieux qu'aucune recette n'abonde le budget du nouveau centre intercommunal d'action sociale » maintient-il.

Monsieur LEROY répond à Monsieur YUNG que *« la CASE attend les chiffres. Dès qu'ils seront connus, nous réunirons la CLECT. Je rappelle tout de même que cette prise de compétence ne se fait pas à sommes nulles puisque les salaires perçus par les agents du CIAS ont été réajustés. Néanmoins, vous avez raison : il y aura bien un transfert de charges »* précise-t-il.

A son tour, Monsieur DELAMARE présente son point de vue sur ce projet de budget :

« Tout d'abord sur la méthode. J'ai la désagréable impression que vous vous livrez à un mauvais procès d'intention. Dans le contexte budgétaire actuel, ce serait inconscient de ne pas faire preuve de prudence. Toutes les communes travaillent de cette façon et doivent faire très attention à la baisse considérable de la DGF versée par l'Etat. Pour certaines d'entre elles, cela va faire très mal.

Quant à l'endettement... Il fut un temps où nous avions peur de nous endetter. Je constate que nous n'avons inscrit que 3 M€ d'emprunts sur les 12 M€ prévus en 2014 » conclut-il.

Sur rapport de Monsieur MADROUX, le conseil communautaire :

- approuve **par 44 voix POUR et 30 abstentions** le budget primitif 2015 par chapitre au niveau de la section de fonctionnement,
- approuve **par 42 voix POUR, 2 voix CONTRE et 30 abstentions** le budget primitif 2015 par chapitre et opération en section d'investissement selon les tableaux de synthèse annexés ci-après,
- décide **par 42 voix POUR, 2 voix CONTRE et 30 abstentions** de verser les subventions d'exploitations suivantes aux budgets annexes communautaires et aux organismes suivants :

Vote	Article	Poste budgétaire	2015 Budget
66	657333	SUBVENTION BUDGET TRANSPORTS [04]	-
		SUBVENTION BUDGET CRECHE [03]	10 533.00
		SUBVENTION BUDGET ACTIVITE ECO [12]	349 778.00
	657334	SUBVENTION BUDGET RHO [05]	
		SUBVENTION CIAS	307 530.00
		SUBVENTION BUDGET GENDARMERIE [14]	638 000.00
Total			1 303 841.00
Vote	Article	Poste budgétaire	Budget
65	65737	OFFICE DU TOURISME : PARTICIPATION	315 000.00
		BASE DE LOISIRS - PARTICIPATION FONCTIONNEMENT	225 000.00
	6554	BASE DE LOISIRS - PARTICIPATION INVESTISSEMENT	225 000.00
		POLE METROPOLITAN : PARTICIPATION	7 000.00
			772 000.00

Annexe 1

Budget Primitif 2015, Budget principal Individualisation par Chapitre

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	13 142 364.00		13 523 786.00	13 523 786.00	13 523 786.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	10 850 000.00		11 201 606.00	11 201 606.00	11 201 606.00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	20 050 000.00		20 080 000.00	20 080 000.00	20 080 000.00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	4 715 320.00		4 384 214.00	4 384 214.00	4 384 214.00
653	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'US					
	Total des dépenses de gestion courante	48 757 684.00		49 169 606.00	49 169 606.00	49 169 606.00
66	CHARGES FINANCIERES	843 400.00		811 132.00	811 132.00	811 132.00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	698 660.00		745 500.00	745 500.00	745 500.00
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS (4)	600 000.00				
022	DEPENSES IMPREVUES					
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	50 899 744.00		50 726 238.00	50 726 238.00	50 726 238.00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT (5)	6 210 736.00		9 436 232.00	9 436 232.00	9 436 232.00
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (5)	3 489 520.00		4 000 805.00	4 000 805.00	4 000 805.00
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT (5)					
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	9 700 256.00		13 437 037.00	13 437 037.00	13 437 037.00
	TOTAL	60 600 000.00		64 163 275.00	64 163 275.00	64 163 275.00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 64 163 275.00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	1 007 800.00		1 134 220.00	1 134 220.00	1 134 220.00
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	817 450.00		807 275.00	807 275.00	807 275.00
73	IMPOTS ET TAXES	42 130 000.00		45 443 200.00	45 443 200.00	45 443 200.00
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	16 224 090.00		15 942 880.00	15 942 880.00	15 942 880.00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	200 680.00		621 000.00	621 000.00	621 000.00
	Total des recettes de gestion courante	60 380 000.00		63 948 575.00	63 948 575.00	63 948 575.00
76	PRODUITS FINANCIERS					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	220 000.00		214 700.00	214 700.00	214 700.00
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS (4)					
	Total des recettes réelles de fonctionnement	60 600 000.00		64 163 275.00	64 163 275.00	64 163 275.00
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (5)					
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT (5)					
	Total des recettes d'ordre de fonctionnement					
	TOTAL	60 600 000.00		64 163 275.00	64 163 275.00	64 163 275.00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 64 163 275.00

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT(6)	13 437 037.00
---	---------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE(3)	TOTAL (=RAR+vote)
010	STOCKS (5)					
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES	2 000 000.00				
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (6)					
	Total des opérations d'équipement	27 677 077.00		27 360 200.00	27 360 200.00	27 360 200.00
	Total des dépenses d'équipement	29 677 077.00		27 360 200.00	27 360 200.00	27 360 200.00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	31 800.00				
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	1 755 732.00		1 705 575.00	1 705 575.00	1 705 575.00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (7)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
020	DEPENSES IMPREVUES					
	Total des dépenses financières	1 787 632.00		1 705 575.00	1 705 575.00	1 705 575.00
45...	Total des opé.pour compte de tiers(8)					
	Total des dépenses réelles d'investissement	31 464 709.00		29 065 775.00	29 065 775.00	29 065 775.00
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (4)					
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)					
	Total des dépenses d'ordre d'investissement					
	TOTAL	31 464 709.00		29 065 775.00	29 065 775.00	29 065 775.00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	
---	--

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	29 065 775.00
---	----------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE(3)	TOTAL (=RAR+vote)
010	STOCKS (5)					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES (hors 138)	5 861 523.00		8 509 222.00	8 509 222.00	8 509 222.00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)	12 118 295.00		3 163 683.00	3 163 683.00	3 163 683.00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)					
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES			300 000.00	300 000.00	300 000.00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (6)					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
	Total des recettes d'équipement	18 079 818.00		11 972 905.00	11 972 905.00	11 972 905.00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES (hors 1068)	3 679 635.00		3 295 833.00	3 295 833.00	3 295 833.00
1068	EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES (9)					
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS					
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (7)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
024	PRODUITS DES CESSIONS	5 000.00		360 000.00	360 000.00	360 000.00
	Total des recettes financières	3 684 635.00		3 655 833.00	3 655 833.00	3 655 833.00
45...	Total des opé.pour compte de tiers(8)					
	Total des recettes réelles d'investissement	21 764 453.00		15 628 738.00	15 628 738.00	15 628 738.00
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)	6 210 736.00		9 436 232.00	9 436 232.00	9 436 232.00
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (4)	3 489 520.00		4 000 805.00	4 000 805.00	4 000 805.00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)					
	Total des recettes d'ordre d'investissement	9 700 256.00		13 437 037.00	13 437 037.00	13 437 037.00
	TOTAL	31 464 709.00		29 065 775.00	29 065 775.00	29 065 775.00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	
---	--

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	29 065 775.00
---	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL	
DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT(10)	13 437 037.00

Annexe 2 : Budget Primitif 2015, Budget principal Individualisation des opérations d'équipement.

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES				B:
Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
	Opérations d'équipement n°...(5)	27 677 077.00	27 360 200.00	27 360 200.00
00951	SIGNALETIQUE TOURISTIQUE [TOU]	30 000.00	50 000.00	50 000.00
00953	SOUTIEN HEBERGEMENT RURAL [TOU]	5 000.00	5 000.00	5 000.00
02001	SYSTEME INFO/APPLICATIFS	240 300.00	429 100.00	429 100.00
02002	MATERIELS DIVERS/MOBILIER [DGA]	47 900.00	15 500.00	15 500.00
02003	MATERIELS INFORMATIQUES	90 000.00	50 000.00	50 000.00
02004	FONDS DE CONCOURS PROJETS COMMUNAUX [DGA]	1 000 000.00	2 200 000.00	2 200 000.00
02005	PARC VEHICULE [PAT]	90 000.00	162 000.00	162 000.00
020060	PISCINE INTERCOMMUNALE	3 615 630.00	100 000.00	100 000.00
02007	PARC BATIMENTS [PAT]	365 500.00	718 500.00	718 500.00
027001	ACCUEIL GENS DU VOYAGE [HAB]	27 800.00	25 300.00	25 300.00
029502	TOURISME FLUVIAL [TOU]	15 000.00	95 000.00	95 000.00
04801	PROJET BOHICON [COD]	20 000.00	40 000.00	40 000.00
0508	CREATION ARES CAMPING CAR [TOU]	60 000.00	40 000.00	40 000.00
0528	SIGNALETIQUE ZONES RURALES [COA]	26 000.00	26 000.00	26 000.00
200605	ATELIER VOIRIE SUD	228 000.00	111 000.00	111 000.00
200627	REQUALIFICATION PARC ACTIVITE [ECO]	820 000.00	1 000 000.00	1 000 000.00
200629	PARTICIPATION ZAC COTEAUX [AMU]	400 000.00		
200720	MISE EN SECURITE EP PARCS [ECO]	130 000.00	95 000.00	95 000.00
200748	MAISON DE L'EMPLOI & FORMATION	329 000.00	180 000.00	180 000.00
200802	CENTRE DE VIE ECOPARC 2 [ECO]			
200826	RANDONNEE NAUTIQUE [TOU]	140 000.00	15 000.00	15 000.00
200849	PLATEFORME MULTIMODALE [ECO]	75 000.00	100 000.00	100 000.00
201214	CONTRAT AGGLOMERATION - PARTICIPATION	520 000.00		
23	OPERATIONS NOUVELLES (hors opérations)		60 000.00	60 000.00
524001	ORU MAISON ROUGE LOUVERS	920 700.00	513 013.00	513 013.00
7201	AIDE A LA PIERRE [HAB]	700 000.00	700 000.00	700 000.00
7202	BONIFICATION PIG [HAB]	50 000.00	80 000.00	80 000.00
7203	SUBVENTION PARTICULIERS [HAB]	60 000.00	60 000.00	60 000.00
7204	PASS FONCIER [HAB]	90 000.00	80 000.00	80 000.00
7205	PARTICIPATIONS BAILLEURS SOCIAUX [HAB]	338 000.00	650 000.00	650 000.00
7206	FDC HABITAT	50 000.00	30 000.00	30 000.00
7207	HABITAT ADAPTE	60 000.00	60 000.00	60 000.00
81202	EQUIPEMENT TRAVAUX GESTION DES DECHETS [OME]	572 500.00	499 400.00	499 400.00
81204	INFRASTRUCTURES DECHETS [OME]	45 000.00	130 000.00	130 000.00
81301	EQUIPEMENT PROPRIETE PUBLIQUE [PUR]	20 000.00	50 000.00	50 000.00
81502	PLAN DEPLACEMENT URBAIN [DEP]	2 335 000.00	2 650 000.00	2 650 000.00
81801	WEB VILLE VOIRIE-RESEAUX [SIG]	6 600.00	6 477.00	6 477.00
82001	ETUDES DIVERSES URBANISME [AMU]	325 675.00	232 500.00	232 500.00
82003	PROGRAMME ACTION FONCIERE [AMU]	850 000.00	1 656 000.00	1 656 000.00
82005	ACQUISITIONS FONCIERES [AMU]	1 168 272.00	600 000.00	600 000.00
82006	SUBVENTION PARTICULIER [AMU]	5 000.00		
82007	SECURITE AUDRESSET		700 000.00	700 000.00
82009	SCOT	50 000.00	140 000.00	140 000.00
82217	TRAVAUX RENFORCEMENT VOIRIE [VOI]	2 400 000.00	2 750 000.00	2 750 000.00
82218	PETITS AMENAGEMENTS VOIRIE [VOI]	405 000.00	405 000.00	405 000.00
82219	AMENAGEMENT QUALITATIF URBAIN [VOI]	3 540 000.00	3 000 000.00	3 000 000.00
82220	FONDS DE CONCOURS VOIRIE [VOI]	310 000.00	70 000.00	70 000.00
82221	SERVICE EXPLOITATION [VOI]	160 000.00	160 000.00	160 000.00
82222	AMENAGEMENT VOIE VERTE	1 440 000.00	900 000.00	900 000.00
83101	TRAVAUX RESEAU PLUVIAL [ENT]	500 000.00	800 000.00	800 000.00
83301	EQUIPEMENT DE SERVICE [ENA]	35 000.00		
83304	TRAVAUX MILIEUX NATURELS [ENA]	975 000.00	2 215 000.00	2 215 000.00
83305	ACTIONS ECONOMIE D'ENERGIE - BATIMENTS PUBLIC ET	152 000.00	239 410.00	239 410.00
	ECLAIRAGE PUBLIC			
9005	SIGNALETIQUE PARCS ACTIVITES		30 000.00	30 000.00
92001	BATIMENT MARAICHAGE	1 235 000.00	2 000 000.00	2 000 000.00
9401	DISPOSITIF OCM [COA]	405 200.00	396 000.00	396 000.00
9402	CONVENTION CASELERY [COA]	200 000.00		
95004	CIRCUITS DU PATRIMOINE [TOU]		40 000.00	40 000.00
	Total des dépenses d'équipement	29 677 077.00	27 360 200.00	27 360 200.00

15-02 - FINANCES LOCALES - DECISIONS BUDGETAIRES - BUDGETS ANNEXES - Budgets primitifs 2015 Eau potable, Assainissement collectif, SPANC, Transports, Crèches d'entreprises, Activités économique, artisanale et commerciale, Gendarmerie, Réseau haut débit, Aménagement des parcs et zones d'activités, PLH opérations d'urbanisme - Adoption

A l'issue de la présentation de cette délibération, Monsieur LEVITRE rappelle :
« Nous avons demandé la création d'un groupe de travail chargé d'examiner l'éventuel retour à une régie. Comme vous le savez, la plupart des contrats passés avec VEOLIA s'achèvent en 2017

et 2020. Quand allons-nous installer ce groupe de travail pour y réfléchir collectivement ? » questionne-t-il.

Monsieur LEROY répond que ce groupe de travail sera probablement mis en place fin 2015, début 2016.

Monsieur YUNG s'interroge à son tour sur le SPANC :

« Lorsque la CCSB et la CASE ont fusionné, nous avons évoqué l'idée de prendre en charge les travaux de mise en conformité. Où en est cette réflexion » ?

Monsieur CHRISTOPHE répond que les travaux de mise en conformité des installations individuelles devraient démarrer au printemps 2015.

Monsieur YUNG constate que les sommes nécessaires à la réalisation de ces travaux n'ont pas été budgétées.

Monsieur CHRISTOPHE indique que les travaux seront majoritairement financés par l'AESN et que les propriétaires paieront le reliquat.

Monsieur YUNG rappelle que d'un point de vue purement comptable, même si la CASE ne finance rien, il faut tout de même créer une ligne budgétaire spécifique à cette opération.

Sur rapport de Monsieur MADROUX et à l'unanimité, le conseil communautaire :

- décide de procéder au vote des budgets primitifs 2015, pour les budgets annexes par chapitre au niveau de la section d'exploitation ainsi que par chapitre et par opération budgétaire en section d'investissement selon les tableaux de synthèse annexés pour les budgets Eau potable, Assainissement collectif, SPANC, Transports, Crèches d'entreprises, Activités économique, artisanale et commerciale, Réseau haut débit, Gendarmerie, Aménagement des parcs et zones d'activités, PLH opérations d'urbanisme,
- approuve les budgets annexes pour l'exercice 2015 par chapitre au niveau de la section d'exploitation ainsi que par chapitre et par opération budgétaire en section d'investissement selon les tableaux de synthèse annexés pour les budgets Eau potable, Assainissement collectif, SPANC, Transports, Crèches d'entreprises, Activités économique, artisanale et commerciale, Réseau haut débit, Gendarmerie, Aménagement des parcs et zones d'activités, PLH opérations d'urbanisme,



Budget Primitif 2015, Budget Annexe Eau Potable *

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION						
Chap	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	233 200.00		233 200.00	233 200.00	233 200.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	150 000.00		155 000.00	165 000.00	165 000.00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS			20 100.00	20 100.00	20 100.00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	15 100.00				
	Total des dépenses de gestion des services	414 300.00		418 300.00	418 300.00	418 300.00
66	CHARGES FINANCIERES	250 000.00		245 000.00	245 000.00	245 000.00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	10 000.00		20 000.00	20 000.00	20 000.00
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AUX DEPRECIATIONS (4)					
69	IMPOTS SUR LES BENEFICES ET ASSIMILES (5)					
022	DEPENSES IMPREVUES					
	Total des dépenses réelles d'exploitation	674 300.00		683 300.00	683 300.00	683 300.00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	248 180.00		43 514.00	43 514.00	43 514.00
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (6)	643 100.00		654 566.00	654 566.00	654 566.00
043	OPERATION ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION (6)					
	Total des dépenses d'ordre d'exploitation	891 280.00		728 500.00	728 500.00	728 500.00
	TOTAL	1 565 580.00		1 411 800.00	1 411 800.00	1 411 800.00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	=
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 411 800.00

RECETTES D'EXPLOITATION						
Chap	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
015	ATTENUATIONS DE CHARGES	10 000.00		53 600.00	53 600.00	53 600.00
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES PRESTATIONS DE SERVICES, MARCHANDISES	1 440 000.00		1 250 000.00	1 250 000.00	1 250 000.00
73	PRODUITS ISSUS DE LA FISCALITE (7)					
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION			100.00	100.00	100.00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE					
	Total des recettes de gestion des services	1 459 000.00		1 303 700.00	1 303 700.00	1 303 700.00
76	PRODUITS FINANCIERS					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS					
78	REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS (4)					
	Total des recettes réelles d'exploitation	1 459 000.00		1 303 700.00	1 303 700.00	1 303 700.00
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (6)	106 580.00		108 100.00	108 100.00	108 100.00
043	OPERATION ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION (6)					
	Total des recettes d'ordre d'exploitation	106 580.00		108 100.00	108 100.00	108 100.00
	TOTAL	1 565 580.00		1 411 800.00	1 411 800.00	1 411 800.00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	=
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 411 800.00

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	620 400.00
--	------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE(3)	TOTAL (=RAR+vote)
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
	Total des opérations d'équipement	2 700 000.00		2 400 000.00	2 400 000.00	2 400 000.00
	Total des dépenses d'équipement	2 700 000.00		2 400 000.00	2 400 000.00	2 400 000.00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	2 318 500.00		2 244 834.00	2 244 834.00	2 244 834.00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (5)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	400 000.00		400 000.00	400 000.00	400 000.00
020	DEPENSES IMPREVUES					
	Total des dépenses financières	2 718 500.00		2 644 834.00	2 644 834.00	2 644 834.00
4581	Total des opé.pour compte de tiers (6)					
	Total des dépenses réelles d'investissement	5 418 500.00		5 044 834.00	5 044 834.00	5 044 834.00
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (4)	108 580.00		108 100.00	108 100.00	108 100.00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)					
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	108 580.00		108 100.00	108 100.00	108 100.00
	TOTAL	5 525 080.00		5 152 934.00	5 152 934.00	5 152 934.00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 5 152 934.00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE(3)	TOTAL (=RAR+vote)
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	300 000.00		150 000.00	150 000.00	150 000.00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)	3 533 800.00		3 474 434.00	3 474 434.00	3 474 434.00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	400 000.00		400 000.00	400 000.00	400 000.00
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
	Total des recettes d'équipement	4 233 800.00		4 024 434.00	4 024 434.00	4 024 434.00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS					
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (5)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	400 000.00		400 000.00	400 000.00	400 000.00
	Total des recettes financières	400 000.00		400 000.00	400 000.00	400 000.00
4582	Total des opé.pour compte de tiers (6)					
	Total des recettes réelles d'investissement	4 633 800.00		4 424 434.00	4 424 434.00	4 424 434.00
021	VIREMENT DE LA SECTION D'EXPLOITATION (4)	248 180.00		43 514.00	43 514.00	43 514.00
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (4)	643 100.00		684 986.00	684 986.00	684 986.00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)					
	Total des recettes d'ordre d'investissement	891 280.00		728 500.00	728 500.00	728 500.00
	TOTAL	5 525 080.00		5 152 934.00	5 152 934.00	5 152 934.00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 5 152 934.00

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL	
DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT(8)	620 400.00



Budget Primitif 2015 Budget Annexe Assainissement collectif *

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION						
Chap	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE(3)	TOTAL (=RAR+vote)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	665 500.00		663 000.00	663 000.00	663 000.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	160 000.00		160 000.00	160 000.00	160 000.00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS			25 000.00	25 000.00	25 000.00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	30 000.00		858 000.00	858 000.00	858 000.00
Total des dépenses de gestion des services		855 500.00				
66	CHARGES FINANCIERES	670 000.00		680 000.00	680 000.00	680 000.00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	5 000.00		5 000.00	5 000.00	5 000.00
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AUX DEPRECIATIONS (4)					
69	IMPOTS SUR LES BENEFICES ET ASSIMILES (5)					
022	DEPENSES IMPREVUES					
Total des dépenses réelles d'exploitation		1 530 500.00		1 543 000.00	1 543 000.00	1 543 000.00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	480 334.00		352 354.00	352 354.00	352 354.00
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (6)	1 014 896.00		1 045 646.00	1 045 646.00	1 045 646.00
043	OPERATION D'ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION (6)					
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		1 495 230.00		1 398 000.00	1 398 000.00	1 398 000.00
TOTAL		3 025 730.00		2 941 000.00	2 941 000.00	2 941 000.00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	=
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	2 941 000.00

RECETTES D'EXPLOITATION						
Chap	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE(3)	TOTAL (=RAR+vote)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES			2 356 000.00	2 356 000.00	2 356 000.00
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES PRESTATIONS DE SERVICES, MARCHANDISES	2 600 000.00				
73	PRODUITS ISSUS DE LA FISCALITE (7)			250 000.00	250 000.00	250 000.00
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	230 000.00				
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE			2 606 000.00	2 606 000.00	2 606 000.00
Total des recettes de gestion des services		2 730 000.00				
76	PRODUITS FINANCIERS					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS					
78	REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS (4)					
Total des recettes réelles d'exploitation		2 730 000.00		2 606 000.00	2 606 000.00	2 606 000.00
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (6)	295 730.00		335 000.00	335 000.00	335 000.00
043	OPERATION D'ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION (6)					
Total des recettes d'ordre d'exploitation		295 730.00		335 000.00	335 000.00	335 000.00
TOTAL		3 025 730.00		2 941 000.00	2 941 000.00	2 941 000.00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	=
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	2 941 000.00

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	1 063 000.00
--	--------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION					
	Total des opérations d'équipement	9 250 000.00		8 200 000.00	8 200 000.00	8 200 000.00
	Total des dépenses d'équipement	9 250 000.00		8 200 000.00	8 200 000.00	8 200 000.00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	5 816 000.00		5 749 190.00	5 749 190.00	5 749 190.00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (5)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 555 000.00		1 360 000.00	1 360 000.00	1 360 000.00
020	DEPENSES IMPREVUES					
	Total des dépenses financières	7 371 000.00		7 109 190.00	7 109 190.00	7 109 190.00
4581	Total des opé.pour compte de tiers (6)					
	Total des dépenses réelles d'investissement	16 621 000.00		15 309 190.00	15 309 190.00	15 309 190.00
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (4)	295 730.00		335 000.00	335 000.00	335 000.00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)					
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	295 730.00		335 000.00	335 000.00	335 000.00
	TOTAL	16 916 730.00		15 644 190.00	15 644 190.00	15 644 190.00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	
---	--

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	15 644 190.00
--	---------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	3 370 000.00		2 660 000.00	2 660 000.00	2 660 000.00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)	8 941 500.00		8 866 190.00	8 866 190.00	8 866 190.00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 555 000.00		1 360 000.00	1 360 000.00	1 360 000.00
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
	Total des recettes d'équipement	13 866 500.00		12 886 190.00	12 886 190.00	12 886 190.00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS					
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (5)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 555 000.00		1 360 000.00	1 360 000.00	1 360 000.00
	Total des recettes financières	1 555 000.00		1 360 000.00	1 360 000.00	1 360 000.00
4582	Total des opé.pour compte de tiers (6)					
	Total des recettes réelles d'investissement	15 421 500.00		14 246 190.00	14 246 190.00	14 246 190.00
021	VIREMENT DE LA SECTION D'EXPLOITATION (4)	480 334.00		352 354.00	352 354.00	352 354.00
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (4)	1 014 896.00		1 045 646.00	1 045 646.00	1 045 646.00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)					
	Total des recettes d'ordre d'investissement	1 495 230.00		1 398 000.00	1 398 000.00	1 398 000.00
	TOTAL	16 916 730.00		15 644 190.00	15 644 190.00	15 644 190.00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	
---	--

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	15 644 190.00
--	---------------

Pour information :

AUTORANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	1 063 000.00
--	--------------



Budget Primitif 2015, Budget Annexe SPANC *

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	4 000.00		3 000.00	3 000.00	3 000.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	21 000.00		25 000.00	25 000.00	25 000.00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	100.00		100.00	100.00	100.00
	Total des dépenses de gestion des services	25 100.00		28 100.00	28 100.00	28 100.00
66	CHARGES FINANCIERES					
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	5 000.00				
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AUX DEPRECIATIONS (4)					
69	IMPOTS SUR LES BENEFICES ET ASSIMILES (5)					
022	DEPENSES IMPREVUES					
	Total des dépenses réelles d'exploitation	30 100.00		28 100.00	28 100.00	28 100.00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)					
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (6)	33 000.00		30 500.00	30 500.00	30 500.00
043	OPERATION ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION (6)					
	Total des dépenses d'ordre d'exploitation	33 000.00		30 500.00	30 500.00	30 500.00
	TOTAL	63 100.00		58 600.00	58 600.00	58 600.00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES 58 600.00

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES					
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES, PRESTATIONS DE SERVICES, MARCHANDISES	30 000.00		28 000.00	28 000.00	28 000.00
73	PRODUITS ISSUS DE LA FISCALITE (7)					
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION					
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	100.00		100.00	100.00	100.00
	Total des recettes de gestion des services	30 100.00		28 100.00	28 100.00	28 100.00
76	PRODUITS FINANCIERS					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS					
78	REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS (4)					
	Total des recettes réelles d'exploitation	30 100.00		28 100.00	28 100.00	28 100.00
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (6)	33 000.00		30 500.00	30 500.00	30 500.00
043	OPERATION ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION (6)					
	Total des recettes d'ordre d'exploitation	33 000.00		30 500.00	30 500.00	30 500.00
	TOTAL	63 100.00		58 600.00	58 600.00	58 600.00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES 58 600.00

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	
--	--

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT						
Chap	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE(3)	TOTAL (=RAR+vote)
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
	Total des opérations d'équipement					
	Total des dépenses d'équipement					
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES					
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (5)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
020	DEPENSES IMPREVUES					
	Total des dépenses financières					
4581	Total des opé.pour compte de tiers (6)			200 000.00	200 000.00	200 000.00
	Total des dépenses réelles d'investissement			200 000.00	200 000.00	200 000.00
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (4)	33 000.00		30 500.00	30 500.00	30 500.00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)					
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	33 000.00		30 500.00	30 500.00	30 500.00
	TOTAL	33 000.00		230 500.00	230 500.00	230 500.00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	230 500.00
--	------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT						
Chap	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE(3)	TOTAL (=RAR+vote)
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)					
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
	Total des recettes d'équipement					
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS					
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (5)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
	Total des recettes financières					
4582	Total des opé.pour compte de tiers (6)			200 000.00	200 000.00	200 000.00
	Total des recettes réelles d'investissement			200 000.00	200 000.00	200 000.00
021	VIREMENT DE LA SECTION D'EXPLOITATION (4)					
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (4)	33 000.00		30 500.00	30 500.00	30 500.00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)					
	Total des recettes d'ordre d'investissement	33 000.00		30 500.00	30 500.00	30 500.00
	TOTAL	33 000.00		230 500.00	230 500.00	230 500.00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	230 500.00
--	------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL	
DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT(S)	



Budget Primitif 2015, Budget Annexe Transports *

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION						
Chap	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE(3)	TOTAL (=RAR+vote)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	220 400.00		225 000.00	225 000.00	225 000.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	139 000.00		160 000.00	160 000.00	160 000.00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	30 000.00		30 000.00	30 000.00	30 000.00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	5 883 600.00		5 992 100.00	5 992 100.00	5 992 100.00
	Total des dépenses de gestion des services	6 253 000.00		6 407 100.00	6 407 100.00	6 407 100.00
66	CHARGES FINANCIERES	45 000.00		40 000.00	40 000.00	40 000.00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES			5 000.00	5 000.00	5 000.00
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AUX DEPRECIATIONS (4)					
69	IMPOTS SUR LES BENEFICES ET ASSIMILES (5)					
022	DEPENSES IMPREVUES	1 000.00				
	Total des dépenses réelles d'exploitation	6 299 000.00		6 452 100.00	6 452 100.00	6 452 100.00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	88 934.00		65 934.00	65 934.00	65 934.00
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (6)	639 227.00		749 926.00	749 926.00	749 926.00
043	OPERATION ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION (6)					
	Total des dépenses d'ordre d'exploitation	728 161.00		815 840.00	815 840.00	815 840.00
	TOTAL	7 027 161.00		7 267 940.00	7 267 940.00	7 267 940.00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	=
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	7 267 940.00

RECETTES D'EXPLOITATION						
Chap	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE(3)	TOTAL (=RAR+vote)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES					
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES, PRESTATIONS DE SERVICES, MARCHANDISES					
73	PRODUITS ISSUS DE LA FISCALITE (7)	5 000 000.00		5 714 000.00	5 714 000.00	5 714 000.00
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	1 038 500.00		378 500.00	378 500.00	378 500.00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	890 100.00		1 076 800.00	1 076 800.00	1 076 800.00
	Total des recettes de gestion des services	6 928 600.00		7 169 300.00	7 169 300.00	7 169 300.00
76	PRODUITS FINANCIERS					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	2 000.00				
78	REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS (4)					
	Total des recettes réelles d'exploitation	6 928 600.00		7 169 300.00	7 169 300.00	7 169 300.00
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (8)	98 561.00		98 640.00	98 640.00	98 640.00
043	OPERATION ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION (8)					
	Total des recettes d'ordre d'exploitation	98 561.00		98 640.00	98 640.00	98 640.00
	TOTAL	7 027 161.00		7 267 940.00	7 267 940.00	7 267 940.00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	=
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	7 267 940.00

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (9)	717 200.00
--	------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE(3)	TOTAL (=RAR+vote)
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
	Total des opérations d'équipement	2 163 000.00		2 025 000.00	2 025 000.00	2 025 000.00
	Total des dépenses d'équipement	2 163 000.00		2 025 000.00	2 025 000.00	2 025 000.00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	244 000.00		219 850.00	219 850.00	219 850.00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (5)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
020	DEPENSES IMPREVUES					
	Total des dépenses financières	244 000.00		219 850.00	219 850.00	219 850.00
4581	Total des opé.pour compte de tiers (6)					
	Total des dépenses réelles d'investissement	2 407 000.00		2 244 850.00	2 244 850.00	2 244 850.00
040	OPERATIONS D' ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (4)	98 561.00		98 640.00	98 640.00	98 640.00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)					
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	98 561.00		98 640.00	98 640.00	98 640.00
	TOTAL	2 505 561.00		2 343 490.00	2 343 490.00	2 343 490.00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)

+

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 2 343 490.00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE(3)	TOTAL (=RAR+vote)
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			171 000.00	171 000.00	171 000.00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)	1 777 400.00		1 356 650.00	1 356 650.00	1 356 650.00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
	Total des recettes d'équipement	1 777 400.00		1 527 650.00	1 527 650.00	1 527 650.00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (5)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
	Total des recettes financières					
4582	Total des opé.pour compte de tiers (6)					
	Total des recettes réelles d'investissement	1 777 400.00		1 527 650.00	1 527 650.00	1 527 650.00
021	VIREMENT DE LA SECTION D'EXPLOITATION (4)	88 934.00		65 934.00	65 934.00	65 934.00
040	OPERATIONS D' ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (4)	639 227.00		749 906.00	749 906.00	749 906.00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)					
	Total des recettes d'ordre d'investissement	728 161.00		815 840.00	815 840.00	815 840.00
	TOTAL	2 505 561.00		2 343 490.00	2 343 490.00	2 343 490.00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 2 343 490.00

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL	
DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT(8)	717 200.00



Budget Primitif 2015, Budget Crèche d'Entreprises *

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	16 500.00		14 000.00	14 000.00	14 000.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES					
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE					
	Total des dépenses de gestion des services	16 500.00		14 000.00	14 000.00	14 000.00
66	CHARGES FINANCIERES	40 200.00		38 000.00	38 000.00	38 000.00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES			5 000.00	5 000.00	5 000.00
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AUX DEPRECIATIONS (4)					
68	IMPOTS SUR LES BENEFICES ET ASSIMILES (5)					
022	DEPENSES IMPREVUES					
	Total des dépenses réelles d'exploitation	56 700.00		57 000.00	57 000.00	57 000.00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	10 000.00		11 302.00	11 302.00	11 302.00
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (6)	67 500.00		67 398.00	67 398.00	67 398.00
043	OPERATION ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION (6)					
	Total des dépenses d'ordre d'exploitation	77 500.00		78 700.00	78 700.00	78 700.00
	TOTAL	134 200.00		135 700.00	135 700.00	135 700.00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES 135 700.00

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES					
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES, PRESTATIONS DE SERVICES, MARCHANDISES	57 750.00		81 437.00	81 437.00	81 437.00
73	PRODUITS ISSUS DE LA FISCALITE (7)					
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	42 450.00		10 563.00	10 563.00	10 563.00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE					
	Total des recettes de gestion des services	100 200.00		102 000.00	102 000.00	102 000.00
76	PRODUITS FINANCIERS					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS					
78	REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS (4)					
	Total des recettes réelles d'exploitation	100 200.00		102 000.00	102 000.00	102 000.00
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (6)	34 000.00		33 700.00	33 700.00	33 700.00
043	OPERATION ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION (6)					
	Total des recettes d'ordre d'exploitation	34 000.00		33 700.00	33 700.00	33 700.00
	TOTAL	134 200.00		135 700.00	135 700.00	135 700.00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES 135 700.00

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	45 000.00
--	-----------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE(3)	TOTAL (=RAR+vote)
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	1 132 000.00				
	Total des opérations d'équipement					
	Total des dépenses d'équipement	1 132 000.00				
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	43 000.00		45 000.00	45 000.00	45 000.00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (5)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
020	DEPENSES IMPREVUES					
	Total des dépenses financières	43 000.00		45 000.00	45 000.00	45 000.00
4581	Total des opé.pour compte de tiers (6)					
	Total des dépenses réelles d'investissement	1 175 000.00		45 000.00	45 000.00	45 000.00
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (4)	34 000.00		33 700.00	33 700.00	33 700.00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)					
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	34 000.00		33 700.00	33 700.00	33 700.00
	TOTAL	1 209 000.00		78 700.00	78 700.00	78 700.00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	+
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	= 78 700.00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE(3)	TOTAL (=RAR+vote)
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	429 000.00				
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)	702 500.00				
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
	Total des recettes d'équipement	1 131 500.00				
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS					
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (5)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
	Total des recettes financières					
4682	Total des opé.pour compte de tiers (6)					
	Total des recettes réelles d'investissement	1 131 500.00				
021	VIREMENT DE LA SECTION D'EXPLOITATION (4)	10 000.00		11 302.00	11 302.00	11 302.00
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (4)	67 500.00		67 398.00	67 398.00	67 398.00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)					
	Total des recettes d'ordre d'investissement	77 500.00		78 700.00	78 700.00	78 700.00
	TOTAL	1 209 000.00		78 700.00	78 700.00	78 700.00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	+
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	= 78 700.00

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT(8)	45 000.00
---	-----------

Budget Primitif 2015, Budget Activités économique, artisanale et commerciale *

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	663 708.00		255 400.00	255 400.00	255 400.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES					
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	100.00		100.00	100.00	100.00
	Total des dépenses de gestion des services	663 808.00		255 500.00	255 500.00	255 500.00
66	CHARGES FINANCIERES	137 000.00		111 000.00	111 000.00	111 000.00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES			2 000.00	2 000.00	2 000.00
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AUX DEPRECIATIONS (4)					
69	IMPOTS SUR LES BENEFICES ET ASSIMILES (5)					
022	DEPENSES IMPREVUES					
	Total des dépenses réelles d'exploitation	800 808.00		368 500.00	368 500.00	368 500.00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)					
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (6)	163 220.00		922 786.00	922 786.00	922 786.00
043	OPERATION ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION (6)					
	Total des dépenses d'ordre d'exploitation	163 220.00		922 786.00	922 786.00	922 786.00
	TOTAL	964 028.00		1 291 286.00	1 291 286.00	1 291 286.00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES 1 291 286.00

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES					
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES, PRESTATIONS DE SERVICES, MARCHANDISES	486 000.00		445 000.00	445 000.00	445 000.00
73	PRODUITS ISSUS DE LA FISCALITE (7)					
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	328 000.00		349 778.00	349 778.00	349 778.00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	133 452.00		335 408.00	335 408.00	335 408.00
	Total des recettes de gestion des services	947 452.00		1 130 186.00	1 130 186.00	1 130 186.00
76	PRODUITS FINANCIERS					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS					
78	REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS (4)					
	Total des recettes réelles d'exploitation	947 452.00		1 130 186.00	1 130 186.00	1 130 186.00
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (6)	16 576.00		161 100.00	161 100.00	161 100.00
043	OPERATION ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION (6)					
	Total des recettes d'ordre d'exploitation	16 576.00		161 100.00	161 100.00	161 100.00
	TOTAL	964 028.00		1 291 286.00	1 291 286.00	1 291 286.00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES 1 291 286.00

Pour Information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	761 686.00
--	------------

II - PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	90 000.00		251 000.00	251 000.00	251 000.00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 126 000.00		126 000.00	126 000.00	126 000.00
22	IMMOBILISATIONS REÇUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	260 000.00		250 000.00	250 000.00	250 000.00
	Total des opérations d'équipement					
	Total des dépenses d'équipement	2 476 000.00		627 000.00	627 000.00	627 000.00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES	121 912.00		154 772.00	154 772.00	154 772.00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (5)					
26	PARTICIPATIONS ET CRÉANCES RATTACHÉES À DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES					
020	DEPENSES IMPRÉVUES					
	Total des dépenses financières	121 912.00		154 772.00	154 772.00	154 772.00
4581	Total des opé.pour compte de tiers (6)					
	Total des dépenses réelles d'investissement	2 597 912.00		781 772.00	781 772.00	781 772.00
040	OPÉRATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (4)	16 576.00		161 100.00	161 100.00	161 100.00
041	OPÉRATIONS PATRIMONIALES (4)					
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	16 576.00		161 100.00	161 100.00	161 100.00
	TOTAL	2 614 488.00		942 872.00	942 872.00	942 872.00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 942 872.00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	2 000 000.00				
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES (hors 165)	439 356.00				
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
22	IMMOBILISATIONS REÇUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
	Total des recettes d'équipement	2 439 356.00				
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS REÇUS	11 912.00		20 086.00	20 086.00	20 086.00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (5)					
26	PARTICIPATIONS ET CRÉANCES RATTACHÉES À DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES					
	Total des recettes financières	11 912.00		20 086.00	20 086.00	20 086.00
4582	Total des opé.pour compte de tiers (6)					
	Total des recettes réelles d'investissement	2 451 268.00		20 086.00	20 086.00	20 086.00
021	VIREMENT DE LA SECTION D'EXPLOITATION (4)			658 190.00	658 190.00	658 190.00
040	OPÉRATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (4)	163 220.00		264 596.00	264 596.00	264 596.00
041	OPÉRATIONS PATRIMONIALES (4)					
	Total des recettes d'ordre d'investissement	163 220.00		922 786.00	922 786.00	922 786.00
	TOTAL	2 614 488.00		942 872.00	942 872.00	942 872.00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 942 872.00

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PRÉVISIONNEL	
DÉGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	781 886.00

**Budget Primitif 2015, Budget Réseau Haut Débit ***

II - PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE(3)	TOTAL (=RAR+vote)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	5 500.00		5 200.00	5 200.00	5 200.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES					
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE					
	Total des dépenses de gestion des services	5 500.00		5 200.00	5 200.00	5 200.00
66	CHARGES FINANCIERES					
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES					
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AUX DEPRECIATIONS (4)					
69	IMPOTS SUR LES BENEFICES ET ASSIMILES (5)					
022	DEPENSES IMPREVUES					
	Total des dépenses réelles d'exploitation	5 500.00		5 200.00	5 200.00	5 200.00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	220 000.00		8 050.00	8 050.00	8 050.00
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (6)					
043	OPERATION ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION (6)					
	Total des dépenses d'ordre d'exploitation	220 000.00		8 050.00	8 050.00	8 050.00
	TOTAL	225 500.00		13 250.00	13 250.00	13 250.00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES

13 250.00

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE(3)	TOTAL (=RAR+vote)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES					
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES, PRESTATIONS DE SERVICES, MARCHANDISES					
73	PRODUITS ISSUS DE LA FISCALITE (7)					
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	207 000.00				
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	18 500.00		13 250.00	13 250.00	13 250.00
	Total des recettes de gestion des services	225 500.00		13 250.00	13 250.00	13 250.00
78	PRODUITS FINANCIERS					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS					
79	REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS (4)					
	Total des recettes réelles d'exploitation	225 500.00		13 250.00	13 250.00	13 250.00
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (6)					
043	OPERATION ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION (6)					
	Total des recettes d'ordre d'exploitation					
	TOTAL	225 500.00		13 250.00	13 250.00	13 250.00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES

13 250.00

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	8 050.00
--	----------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE(3)	TOTAL (=RAR+vote)
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	120 000.00		8 050.00	8 050.00	8 050.00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	100 000.00				
22	IMMOBILISATIONS REÇUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
	Total des opérations d'équipement					
	Total des dépenses d'équipement	220 000.00		8 050.00	8 050.00	8 050.00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES					
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (5)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
020	DEPENSES IMPREVUES					
	Total des dépenses financières					
4581	Total des opé.pour compte de tiers (6)					
	Total des dépenses réelles d'investissement	220 000.00		8 050.00	8 050.00	8 050.00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)					
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (4)					
	Total des dépenses d'ordre d'investissement					
	TOTAL	220 000.00		8 050.00	8 050.00	8 050.00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE(1)	
--	--

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 050.00
--	----------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE(3)	TOTAL (=RAR+vote)
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)					
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
22	IMMOBILISATIONS REÇUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
	Total des recettes d'équipement					
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS					
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (5)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
	Total des recettes financières					
4582	Total des opé.pour compte de tiers (6)					
	Total des recettes réelles d'investissement					
021	VIREMENT DE LA SECTION D'EXPLOITATION (4)	220 000.00		8 050.00	8 050.00	8 050.00
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (4)					
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)					
	Total des recettes d'ordre d'investissement	220 000.00		8 050.00	8 050.00	8 050.00
	TOTAL	220 000.00		8 050.00	8 050.00	8 050.00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE(2)	
--	--

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 050.00
--	----------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL	
DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT(8)	8 050.00



Budget Primitif 2015 Gendarmerie *

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE(3)	TOTAL (=RAR+vote)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL					
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES					
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS					
85	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE					
	Total des dépenses de gestion des services			434 000.00	434 000.00	434 000.00
66	CHARGES FINANCIERES	45 000.00				
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES					
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AUX DEPRECIATIONS (4)					
69	IMPOTS SUR LES BENEFICES ET ASSIMILES (5)					
022	DEPENSES IMPREVUES					
	Total des dépenses réelles d'exploitation	45 000.00		434 000.00	434 000.00	434 000.00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)			202 000.00	202 000.00	202 000.00
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (6)					
043	OPERATION ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION (6)					
	Total des dépenses d'ordre d'exploitation			202 000.00	202 000.00	202 000.00
	TOTAL	45 000.00		636 000.00	636 000.00	636 000.00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES 636 000.00

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE(3)	TOTAL (=RAR+vote)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES					
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES, PRESTATIONS DE SERVICES, MARCHANDISES					
73	PRODUITS ISSUS DE LA FISCALITE (7)					
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	45 000.00		636 000.00	636 000.00	636 000.00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE					
	Total des recettes de gestion des services	45 000.00		636 000.00	636 000.00	636 000.00
76	PRODUITS FINANCIERS					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS					
78	REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS (4)					
	Total des recettes réelles d'exploitation	45 000.00		636 000.00	636 000.00	636 000.00
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (6)					
043	OPERATION ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION (6)					
	Total des recettes d'ordre d'exploitation					
	TOTAL	45 000.00		636 000.00	636 000.00	636 000.00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES 636 000.00

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	202 000.00
--	------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION					
	Total des opérations d'équipement	10 340 000.00				
	Total des dépenses d'équipement	10 340 000.00				
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES			202 000.00	202 000.00	202 000.00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (5)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
020	DEPENSES IMPREVUES					
	Total des dépenses financières			202 000.00	202 000.00	202 000.00
4581	Total des opé.pour compte de tiers (6)					
	Total des dépenses réelles d'investissement	10 340 000.00		202 000.00	202 000.00	202 000.00
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (4)					
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)					
	Total des dépenses d'ordre d'investissement					
	TOTAL	10 340 000.00		202 000.00	202 000.00	202 000.00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE(1)

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 202 000.00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	1 340 000.00				
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)	9 000 000.00				
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
	Total des recettes d'équipement	10 340 000.00				
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS					
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (5)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
	Total des recettes financières					
4582	Total des opé.pour compte de tiers (6)					
	Total des recettes réelles d'investissement	10 340 000.00				
021	VIREMENT DE LA SECTION D'EXPLOITATION (4)			202 000.00	202 000.00	202 000.00
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (4)					
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)					
	Total des recettes d'ordre d'investissement			202 000.00	202 000.00	202 000.00
	TOTAL	10 340 000.00		202 000.00	202 000.00	202 000.00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE(2)

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 202 000.00

Pour information :

AUTORANCEMENT PREVISIONNEL	
DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT(8)	202 000.00



Budget Primitif 2015, Budget Aménagement des parcs et zones d'activités *

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE(3)	TOTAL (=RAR+vote)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	12 446 500.00		9 769 700.00	9 769 700.00	9 769 700.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES					
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS					
55	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	100.00		100.00	100.00	100.00
558	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS					
	Total des dépenses de gestion courante	12 446 500.00		9 769 800.00	9 769 800.00	9 769 800.00
66	CHARGES FINANCIERES	150 000.00		115 000.00	115 000.00	115 000.00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES					
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS (4)					
022	DEPENSES IMPREVUES					
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	12 596 500.00		9 884 800.00	9 884 800.00	9 884 800.00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT (5)					
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (5)	26 867 100.00		19 197 631.00	19 197 631.00	19 197 631.00
043	OPERATION D'ORDRE A L'INTERIEUR DE LA S.FONCT (5)	150 000.00		115 000.00	115 000.00	115 000.00
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	27 017 100.00		19 312 631.00	19 312 631.00	19 312 631.00
	TOTAL	39 613 700.00		29 197 431.00	29 197 431.00	29 197 431.00

+

D 502 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

29 197 431.00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE(3)	TOTAL (=RAR+vote)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES					
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	12 443 000.00		9 023 279.00	9 023 279.00	9 023 279.00
73	IMPOTS ET TAXES					
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	1 581 000.00		1 150 679.00	1 150 679.00	1 150 679.00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	100.00		100.00	100.00	100.00
	Total des recettes de gestion courante	14 424 100.00		10 174 352.00	10 174 352.00	10 174 352.00
76	PRODUITS FINANCIERS					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS					
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS (4)					
	Total des recettes réelles de fonctionnement	14 424 100.00		10 174 352.00	10 174 352.00	10 174 352.00
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (5)	25 039 600.00		18 908 079.00	18 908 079.00	18 908 079.00
043	OPERATION D'ORDRE A L'INTERIEUR DE LA S.FONCT (5)	150 000.00		115 000.00	115 000.00	115 000.00
	Total des recettes d'ordre de fonctionnement	25 189 600.00		19 023 079.00	19 023 079.00	19 023 079.00
	TOTAL	39 613 700.00		29 197 431.00	29 197 431.00	29 197 431.00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

29 197 431.00

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	289 552.00
--	------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
010	STOCKS (5)					
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)					
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (6)					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
	Total des opérations d'équipement					
	Total des dépenses d'équipement					
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	4 343 292.00		4 053 740.00	4 053 740.00	4 053 740.00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (7)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
020	DEPENSES IMPREVUES					
	Total des dépenses financières	4 343 292.00		4 053 740.00	4 053 740.00	4 053 740.00
45...	Total des opé.pour compte de tiers(8)					
	Total des dépenses réelles d'investissement	4 343 292.00		4 053 740.00	4 053 740.00	4 053 740.00
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (4)	26 577 548.00		18 908 079.00	18 908 079.00	18 908 079.00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)					
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	26 577 548.00		18 908 079.00	18 908 079.00	18 908 079.00
	TOTAL	30 920 840.00		22 961 819.00	22 961 819.00	22 961 819.00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	
---	--

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	22 961 819.00
--	---------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
010	STOCKS (5)					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES (hors 138)					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)	4 053 740.00		3 764 188.00	3 764 188.00	3 764 188.00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)					
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (6)					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
	Total des recettes d'équipement	4 053 740.00		3 764 188.00	3 764 188.00	3 764 188.00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES (hors 1068)					
1068	EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES (9)					
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS					
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (7)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
024	PRODUITS DES CESSIONS					
	Total des recettes financières					
45...	Total des opé.pour compte de tiers(8)					
	Total des recettes réelles d'investissement	4 053 740.00		3 764 188.00	3 764 188.00	3 764 188.00
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)					
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (4)	26 867 100.00		19 197 631.00	19 197 631.00	19 197 631.00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)					
	Total des recettes d'ordre d'investissement	26 867 100.00		19 197 631.00	19 197 631.00	19 197 631.00
	TOTAL	30 920 840.00		22 961 819.00	22 961 819.00	22 961 819.00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	
---	--

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	22 961 819.00
--	---------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL	
DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	289 552.00



Budget Primitif 2015, Budget opérations du PLH *

II - PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	3 890 500.00		1 934 051.00	1 934 051.00	1 934 051.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES					
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	100.00		100.00	100.00	100.00
656	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS					
	Total des dépenses de gestion courante	3 890 600.00		1 934 151.00	1 934 151.00	1 934 151.00
66	CHARGES FINANCIERES	20 000.00		15 000.00	15 000.00	15 000.00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES					
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS (4)					
022	DEPENSES IMPREVUES					
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	3 910 600.00		1 949 151.00	1 949 151.00	1 949 151.00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT (5)					
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (5)	7 700 100.00		3 845 780.00	3 845 780.00	3 845 780.00
043	OPERATION D'ORDRE A L'INTERIEUR DE LA S.FONCT (5)	20 000.00		15 000.00	15 000.00	15 000.00
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	7 720 100.00		3 860 780.00	3 860 780.00	3 860 780.00
	TOTAL	11 630 700.00		5 809 931.00	5 809 931.00	5 809 931.00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	+
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	= 5 809 931.00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
613	ATTENUATIONS DE CHARGES					
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	5 750 500.00		1 857 840.00	1 857 840.00	1 857 840.00
73	IMPOTS ET TAXES					
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	130 000.00		130 000.00	130 000.00	130 000.00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	100.00		100.00	100.00	100.00
	Total des recettes de gestion courante	3 880 600.00		1 987 940.00	1 987 940.00	1 987 940.00
76	PRODUITS FINANCIERS					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	69 000.00				
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS (4)					
	Total des recettes réelles de fonctionnement	3 949 600.00		1 987 940.00	1 987 940.00	1 987 940.00
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (5)	7 661 100.00		3 806 991.00	3 806 991.00	3 806 991.00
043	OPERATION D'ORDRE A L'INTERIEUR DE LA S.FONCT (5)	20 000.00		15 000.00	15 000.00	15 000.00
	Total des recettes d'ordre de fonctionnement	7 681 100.00		3 821 991.00	3 821 991.00	3 821 991.00
	TOTAL	11 630 700.00		5 809 931.00	5 809 931.00	5 809 931.00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	+
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	= 5 809 931.00

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	38 789.00
--	-----------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE(3)	TOTAL (=RAR+vote)
010	STOCKS (5)					
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)					
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (6)					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
	Total des opérations d'équipement					
	Total des dépenses d'équipement					
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	582 055.00		543 055.00	543 055.00	543 055.00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (7)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
020	DEPENSES IMPREVUES					
	Total des dépenses financières	582 055.00		543 055.00	543 055.00	543 055.00
45...	Total des opé.pour compte de tiers(8)					
	Total des dépenses réelles d'investissement	582 055.00		543 055.00	543 055.00	543 055.00
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (4)	7 861 100.00		3 806 991.00	3 806 991.00	3 806 991.00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)					
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	7 861 100.00		3 806 991.00	3 806 991.00	3 806 991.00
	TOTAL	8 243 155.00		4 350 046.00	4 350 046.00	4 350 046.00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 4 350 046.00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE(3)	TOTAL (=RAR+vote)
010	STOCKS (5)					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES (hors 138)					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)	543 055.00		504 266.00	504 266.00	504 266.00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)					
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (6)					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
	Total des recettes d'équipement	543 055.00		504 266.00	504 266.00	504 266.00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES (hors 1068)					
1068	EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES (9)					
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS					
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (7)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
024	PRODUITS DES CESSIONS					
	Total des recettes financières					
45...	Total des opé.pour compte de tiers(8)					
	Total des recettes réelles d'investissement	543 055.00		504 266.00	504 266.00	504 266.00
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)					
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (4)	7 700 100.00		3 845 780.00	3 845 780.00	3 845 780.00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)					
	Total des recettes d'ordre d'investissement	7 700 100.00		3 845 780.00	3 845 780.00	3 845 780.00
	TOTAL	8 243 155.00		4 350 046.00	4 350 046.00	4 350 046.00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 4 350 046.00

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL	
DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT(10)	38 789.00

15-03 - FINANCES LOCALES – DECISIONS BUDGETAIRES – Adoption des Autorisations de programme (AP) - Autorisations d'Engagement / Crédits de Paiement (AE / CP) – Budget principal – Eau potable, Assainissement collectif, Transports, Activités économique, artisanale et commerciale – Exercice 2015

Sur rapport de Monsieur MADROUX et à l'unanimité, le conseil communautaire :

- décide de procéder à l'adoption des révisions des autorisations d'engagement et de programme sur le Budget principal, des autorisations de programme sur les budgets Eau potable, Assainissement collectif, Transports, Activités économique, artisanale et commerciale ;
- approuve les autorisations d'engagement et de programme sur le Budget principal, les autorisations de programmes sur les budgets Eau potable, Assainissement collectif, Transports et Activités économique, artisanale et commerciale.

15-04 - FINANCES LOCALES – SUBVENTIONS – Remboursement d'un reliquat de paiement redevable au titre de l'année 2014, paiement de la quote-part dont est redevable la Communauté d'agglomération Seine-Eure au titre du remboursement d'un emprunt contracté par le GIP Marité et de sa participation 2015 au GIP Marité

Sur rapport de Monsieur MADROUX, le conseil communautaire accepte, **par 65 voix POUR et 8 abstentions**, le versement de la somme de 31 247 € au GIP Marité au titre du paiement du reliquat de sa participation 2014 et au titre de sa participation 2015 au fonctionnement du GIP Marité et du remboursement de l'annuité de l'emprunt.

15-05 - DOMAINES DE COMPETENCES PAR THEMES – AMENAGEMENT DU TERRITOIRE – POLITIQUES PUBLIQUES DURABLES – Contrat d'agglomération 2014/2020 – Approbation

Monsieur LEROY ouvre le vote de cette délibération en rappelant que « le contrat d'agglomération est signé avec la région Haute-Normandie et le Conseil général de l'Eure une fois tous les 6 ans.

C'est un document-cadre qui permet d'avoir des lignes directrices et d'organiser le travail de façon cohérente, en adéquation avec les objectifs poursuivis par nos partenaires. Il résulte de la négociation menée avec la Région et le Conseil général et oriente nos investissements vers le développement économique, la qualité de vie et la transition énergétique.

Nous avons mené un cycle de 7 réunions territoriales pour recueillir les besoins. Fin novembre 2014, une première réunion menée avec la Région et le CG27 a permis de revoir l'ensemble des fiches-actions et d'affiner la liste des projets présentés. Globalement, nos partenaires étaient d'accord sur ¾ des projets ; le quart restant étant soumis à négociation.

Le 19 décembre dernier, à l'issue d'un ultime Comité de pilotage, nous nous sommes mis d'accord sur les fiches-actions qui étaient restées en suspens. Si le Conseil communautaire en est d'accord, je signerai ce contrat le 20 février prochain, à 16 h 30.

Ce Contrat d'agglomération représente un effort financier conjoint de 111 M€ sur 6 ans. C'est important ! Il est essentiellement tourné vers l'investissement sur la quasi-totalité des 37 opérations. Ainsi, 41% du budget couvre l'ensemble des communes. On y retrouve des projets aussi importants que la couverture du territoire par la fibre optique, l'aide aux économies d'énergie dans le patrimoine communal, la poursuite de l'aménagement du bus à haut niveau de service grâce à une aide de 3,2M€ de l'Etat, la charte paysagère, etc.

Le premier poste d'investissement, c'est de développement économique. Plus de 30% des sommes vont vers Val de Reuil, avec l'aménagement d'une nouvelle route sur le parc des portes, débouchant sur la Chaussée de Ritterhüde, en aval du parc des sports. Elle ouvrira la voie au développement de 20 ha supplémentaires destinés à l'activité économique, mais aussi à l'habitat, tout en permettant le désengorgement de l'avenue des Falaises.

Des sommes sont également destinées à l'aménagement d'ECOPARC 4 et à la poursuite de la zone d'activités du Bosc Hétrel, à Criquebeuf. Il faut également noter que la réalisation d'un port fluvial, à Alizay, a été inscrite au CPIER pour 4M€.

Le 2^e poste, c'est la mobilité, notamment avec tout le travail lié au développement d'un réseau de bornes pour véhicules électriques, mais aussi la poursuite du travail lié à la mise en place d'un bus à haut niveau de services reliant Louviers à Val de Reuil.

Enfin, le 3^e poste est essentiellement orienté vers les loisirs et la qualité de vie ainsi que la revitalisation urbaine. On y trouve des projets importants comme la médiathèque de Pont de l'Arche ou la patinoire de Louviers. Au début, cette patinoire devait être portée par la Ville de Louviers mais la Région et le Conseil général ont souhaité qu'elle soit portée sous maîtrise d'ouvrage CASE afin de créer un pôle de loisirs d'importance régionale.

Il faut également noter - durant cette mandature - l'inclusion de 6 opérations d'aménagement urbain paysagé au bénéfice des communes.

La première phase de ce contrat court de 2014 à 2017. Une deuxième phase concernera les années 2018 à 2020, non sans être passé par ce que l'on appelle communément une clause de revoyure. Nous aurons déterminé quels projets nous ajouterons et ceux que nous enlèverons.

Au final, la Région abonde ce Contrat d'agglomération à hauteur de 16,5 M€, le Conseil général à hauteur de 10,2 M€. Vous le constatez, ces sommes sont très importantes et elles nous placent largement en tête en matière de financements alloués aux collectivités locales. Elles témoignent d'une négociation qui s'est déroulée dans un climat extrêmement positif ».

*Au terme de cette rapide introduction, Monsieur JACQUET prend la parole :
« Monsieur le Président.*

Tout d'abord, je veux vous dire ma satisfaction de voir passer devant notre assemblée la maquette de notre prochain conseil d'agglomération.

Ce contrat, vous l'avez dit, représente un engagement de 111 millions d'euros. C'est un acte fort de soutien à l'activité économique et nous montrons, à travers ce contrat, la volonté des élus de la CASE de poursuivre l'équipement de notre territoire, son développement économique, son attractivité.

La poursuite de l'aménagement des parcs d'activités et de la création des villages d'artisans, le développement du très haut débit, les études liées au numérique, aux réseaux de chaleur, sont les signaux que notre intercommunalité prend encore une fois un temps d'avance.

Ce contrat est aussi la traduction d'une négociation importante, menée tambour battant avec les communes bien sûr, dont certaines assurent la maîtrise d'ouvrage, mais aussi et surtout avec le Département de l'Eure et avec la Région Haute Normandie.

Ces deux collectivités, dans une période de grande incertitude, s'engagent sur des montants importants :

- C'est 10,2 millions d'euros concernant le Département de l'Eure,*
- C'est 16,5 millions d'euros concernant la Région Haute Normandie.*

L'occasion de constater que le Département et la Région sont des partenaires solides, aux côtés de nos collectivités et en l'occurrence ce soir, aux côtés de la Communauté d'agglomération.

Alors que nous allons renouveler nos instances départementales et régionales en 2015, j'attire votre attention sur l'engagement des majorités en place dans ces deux collectivités. Sans sectarisme, en affichant chacun leurs priorités, Jean Louis DESTANS et Nicolas MAYER ROSSIGNOL montrent leur attachement à notre territoire, souvent mis en exemple. Sachons nous en souvenir.

Dernièrement, j'écoutais sur la toile une déclaration de François Xavier Priollaud qui parlait de notre département comme le parent pauvre de la Normandie. Je constate que ce n'est pas le cas à travers cette maquette du contrat d'agglomération ; et encore moins pour sa commune.

Je dois le dire car j'ai fait mes comptes, je trouve aussi ce contrat équilibré. Certes, de nombreux projets sont orientés vers Louviers et Val de Reuil. Mais ce sont nos deux commune-centres et cela ne me choque pas.

En quelques mois donc, le travail abattu a été colossal pour aboutir à ce résultat. Vous avez fait de ce dossier une priorité et vous avez bien fait.

Les réunions territoriales avec les communes, les retours fréquents devant les élus ont été des vecteurs d'efficacité, il faut le reconnaître. Mais je veux aussi dire que sans l'efficacité de nos fonctionnaires qui ont eu de très nombreux dossiers à gérer en 2014, nous n'en serions pas là.

Alors, je pourrai m'arrêter là et voter les yeux fermés ce Contrat d'agglomération, mais il y a un « mais ».

La maquette que vous nous proposez ce soir comporte donc 37 actions.

Je ne les commenterai pas toutes ; je n'ai qu'un temps raisonnable que j'ai déjà certainement consommé pour certains. Je veux vous dire un mot, vous l'imaginez bien, sur la patinoire de la CASE qui serait physiquement construite à Louviers.

Malgré les points positifs que j'ai soulignés auparavant sur la méthode, j'ai personnellement découvert avec surprise dans la presse, puis au bureau communautaire préparatoire à ce conseil, la nature de l'investissement imaginé.

Et comme une bonne nouvelle n'arrive jamais sans une autre, j'apprends ce matin dans le Paris Normandie qu'il ne s'agit pas seulement d'une patinoire mais aussi d'un bowling et d'un restaurant. Heureusement que les négociations arrivent à leur terme. Une interview de plus et nous apprendrions que le cinéma et qu'un Zénith viendraient compléter ce complexe de loisirs.

Je ne veux pas opposer les communes, les projets, et encore moins les pratiques sportives.

Mais je me dois de vous rappeler les engagements du précédent mandat, qui sont aussi les nôtres, à moins que nous disions, ici, ce soir, que nous les abandonnons. Je ne l'ai pas entendu, ni ce soir, ni avant.

Le bureau communautaire du 13 janvier 2009 - dont j'ai le compte-rendu sous les yeux - disait à propos des investissements projetés, sur la question des piscines, qu'il convenait de retenir le scénario n°3 ; à savoir :

- 1) La création du centre aquatique de Louviers et l'abandon de l'ancienne piscine,
- 2) La création d'un centre aquatique dimensionné sur Pont de l'Arche (ou sur son canton),
- 3) La restructuration de la piscine de Val de Reuil.

Je suis prêt à entendre beaucoup de choses vous savez et j'ai entendu les arguments que vous avez développés, Monsieur le Président, pendant la période de concertation : « nous avons besoin de recul sur CASEO » ; « La CASE n'est pas prête à investir un tel montant dans un nouvel équipement sur le territoire » ; « priorité au développement économique ».

Vous avez dit beaucoup de choses depuis des années. Nous avons les comptes rendus, ce qui nous exonère d'avoir de la mémoire. A l'occasion du vote du budget 2014, vous disiez à Patrice YUNG qu'il n'était pas raisonnable - Patrice appréciera - de prévoir le projet de l'axe structurant à plusieurs millions d'euros. Chacun pourra constater qu'il figure dans la maquette de ce nouveau contrat pour 16 millions d'euros. C'est à ne plus rien comprendre...

Alors, pour revenir à mon sujet, la CASE n'est pas capable d'absorber la construction d'un nouveau centre aquatique au nord du territoire qui n'avait rien à voir avec ce qui a été construit à Louviers. On imaginait plus un projet entre 5 et 6 millions d'euros et, à Noël, vous déposez dans les chausses lovériens une patinoire à 9 millions qui n'a pas eu le temps de faire débat !

Je vous le dis, cette méthode est choquante !

Votre discours d'investiture est loin Monsieur le Président : « La CASE n'est pas la propriété de la ville centre, elle est pour tous ». Souvenez-vous des pépites, Monsieur le Président, auxquelles vous nous compariez. Vous faites tout voler en éclat ce soir.

Après tout, vous pourrez peut être penser que Pont de l'Arche est « servie » avec la création du centre culturel dont nous assurerons la maîtrise d'ouvrage. Cette action avait fait l'objet de financement des études dans le précédent contrat et il s'agit d'une suite logique avec la phase travaux. Mon ambition n'est pas d'opposer Louviers à Pont de l'Arche mais de demander le respect des engagements et, de surcroît, quand ils sont finançables !

Je veux aussi dire que je n'ai rien contre les sports de glisse. En signant la pétition, j'ai soutenu la démarche citoyenne de l'hiver 2014 qui visait à remettre en service la patinoire du Kolysé et je me suis réjoui de sa réouverture car c'est un élément d'attractivité pour l'Agglo.

Mais je vous rappelle que les sports de glisse ne sont pas des enseignements obligatoires comme l'est la natation et que nos piscines, malgré l'ouverture de CASEO, n'ont plus les créneaux suffisants pour accueillir nos classes.

Alors solennellement Monsieur le Président, je vous demande de réintégrer la création du centre aquatique du canton de Pont de l'Arche dans les fiches actions et de rouvrir sur ce point les négociations avec la Région et le Département.

Je ne me satisferai pas des engagements que vous n'avez pas manqués de reprendre ce soir.

Je les ai relus ce matin dans la presse (décidemment mieux informée que nous, mais c'est leur métier), où vous faites semblant de découvrir le projet de piscine au nord du territoire et, comme pour vous débarrasser du sujet, vous envisagez les études lors de la clause de revoyure du contrat en 2017 ! C'est une blague, j'espère, ou une mauvaise retranscription de la presse, j'imagine...

Alors pour conclure et comme il n'est pas dans mon habitude de contester sans proposer, je suggère à notre assemblée de proposer à nos partenaires que sont la région et le Département :

- 1) d'inscrire dans ce contrat la construction d'un nouvel équipement aquatique pour satisfaire les besoins du territoire. Il sera largement financé avec la part de l'Agglo que vous consacrez à la patinoire, soit 6,5 millions d'euros,*
- 2) d'inscrire une somme correspondant aux études pour un complexe de loisirs à Louviers qui pourrait comprendre une patinoire et un bowling notamment. La clause de revoyure du contrat d'agglomération que vous évoquez en 2017 nous permettra alors de négocier les financements de ce nouvel équipement, que je soutiendrai, s'il s'avère pertinent et s'il est imaginé dans la concertation ».*

Madame DUVALLET intervient à son tour. Elle se déclare satisfaite que l'îlot 14 de Val de Reuil figure dans le Contrat d'agglomération et convient que « Val de Reuil a été plutôt bien servie ». Madame DUVALLET insiste néanmoins sur le fait que « la patinoire pose problème ».

De son côté, Monsieur CARRÉ estime que « la patinoire sur la CASE est une bonne idée. Mais c'est le phasage qui ne va pas. Nous sommes face à un nouveau projet, jamais abordé jusqu'ici. La patinoire actuelle fonctionne. Or, nous avons besoin d'un centre aquatique au nord de l'agglomération car la natation est un enseignement obligatoire. Je préférerais donc que l'on réalise d'abord une piscine au nord de l'agglomération et que l'on refasse la patinoire de Louviers dans un 2^e temps ».

Monsieur LANIC présente le point du vue du Front de Gauche sur ce Contrat d'agglomération :
« Cher Bernard LEROY, chers collègues, je vais parler – dans un temps raisonnable – au nom des élus du Front de Gauche. Je note que la participation financière de la CASE à la concrétisation de ce Contrat d'agglomération s'élève à environ 52 M€. Cela mérite que nous nous y attardions un petit peu.

En effet, il est question de la réalisation d'une patinoire et, si j'en crois la fiche A15, de la création d'un village d'artisans d'art au Vaudreuil. Deux projets que je découvre. Et, si j'en crois les interventions précédentes, je ne suis pas le seul.

Sur le seul village d'artisans d'art, la dépense s'élève à 5 M€, financée à 60 % par la CASE. Permettez-nous de nous interroger ! Une étude de faisabilité a-t-elle été réalisée ? Est-ce réaliste au niveau budgétaire ? Combien d'artistes sont concernés ? Peut-on connaître leurs noms ? Quel sera le retour sur investissement ? Je pose la question à J-Y. C. [Jean-Yves CALAIS, ndlr] dont la commission a dû s'emparer du sujet.

Certes, Le Vaudreuil est un beau village. Mais ce n'est pas Riquewihr, Rocamadour ou Locronan. C'est une bonne idée, ce village d'artisans. Mais peut-être aurait-il été plus judicieux de le placer à Poses voire à proximité des écluses d'Amfreville sous-les-Monts. Ceci dit, Poses présente un gros inconvénient puisque la commune est dépourvue de toilettes publiques alors que ses berges et son barrage accueillent de très nombreux visiteurs !

Bernard. Ne sortiras-tu pas ça de ton chapeau pour faire plaisir à ta femme à la veille de la saint Valentin ?

Concernant la patinoire... Je constate que mon ami F-X. P. [François-Xavier PRIOLLAUD, ndlr] commence à ne plus rigoler...

Nous sommes passés d'une promesse électorale formulée par un candidat à un projet 100% CASE. C'est stupéfiant !

Quelle commission a planché sur le projet ? Aucune ! Ce qui prouve bien que tu nous considères comme quantité négligeable.

Tu t'étais toujours opposé à ce que la patinoire devienne d'intérêt communautaire. Tu fais volte-face. Les relents politico-politiciens sont avérés ; nous ne sommes pas dupes ! Nous avons commencé par le changement des compresseurs via le versement des fonds de concours. Il s'agit désormais de livrer une patinoire flambant neuve à ton ami F-X. P. en s'appuyant sur le fait que « qui avale un œuf avale un bœuf ».

Tu nous avais promis une pause dans la prise de compétences et, à peine élu, tu nous en imposes une nouvelle alors que nous avons réfléchi pendant 5 ans à la prise de compétence « piscines ».

Ce soir, tu nous proposes de provisionner une somme de 9 M€ pour construire une nouvelle patinoire. Est-ce bien légal ? Est-ce bien honnête alors que la prise de la compétence elle-même reste aléatoire ? Quel est le déficit actuel du Kolysé ? Combien d'habitants le fréquentent ? Qu'allons-nous en faire une fois fermé ?

F-X. P. a dit que c'est la seule patinoire du département. Soit. Mais s'il est envisagé de bâtir un grand pôle départemental de loisirs, pourquoi le Conseil général ne met-il que 500 000 €, ce qui représente 5,5 % du montant final TTC ? Soit vous avez mal négocié, soit il faut supprimer les départements, comme vous l'avez dit. A ce montant, il faudra également ajouter le coût des voiries. Et ce ne seront pas les petites communes qui profiteront de cette manne financière.

Au terme de ton mandat, cher F-X. P., tu pourras te vanter d'avoir tenu toutes tes promesses électorales en faisant casquer les autres.

Prenons l'exemple de la fiche B33. On y constatera que la piscine de Pont de l'Arche a été plus que touchée puisqu'elle est coulée en eaux profondes. Nous allons donc voter contre ce Contrat d'agglomération qui nécessite d'être renégocié rapidement » conclut-il.

« Eh bien vous prendrez vos responsabilités ! » tranche Monsieur LEROY avant de rappeler que « le contrat d'agglomération est un document-cadre qui nous permet d'envisager la concrétisation d'un certain nombre d'actions.

Les 37 fiches-actions contenues dans ce document repasseront une à une devant le Conseil communautaire.

Revenons à la question de la patinoire. Nous n'avons pas la compétence. C'est vrai. Tout comme en 2008 nous n'avions pas la compétence « piscine ». La première chose à lancer, c'est une étude de faisabilité sans prendre la compétence. Nous mandaterons un cabinet qui travaillera sur un programme. Au vu des résultats, nous serons en capacité de nous déterminer.

Sur le fait que la patinoire relève d'une compétence communale... Nous avons discuté avec des spécialistes des loisirs qui estiment qu'il faudrait la localiser à côté de CASEO ; CASEO qui n'est pas qu'une piscine, puisqu'on y vient aussi pour la remise en forme et les loisirs. Son rayonnement est élargi à 20 ou 30 km comme l'ont prouvé les 200 000 visiteurs accueillis en 2014.

Cette patinoire contribuerait donc à l'ancrage d'un vrai pôle de loisirs, de détente renforçant l'attractivité du territoire comme l'a également démontré le magnifique succès de Biotropica.

Avec cette patinoire, véritable équipement structurant, nous sommes en plein dans l'axe de développement du tourisme. Voilà les raisons de l'évolution de ce dossier. Nous aurons un an pour travailler à sa concrétisation. C'est la procédure que je vous propose ».

Monsieur JACQUET ne partage pas cette façon de voir :

« Il y a un problème de priorités et, sur ce point, nous ne t'entendons pas ».

« C'est bien cela, le problème ! renchérit Monsieur LEVITRE. Il s'agit ni plus ni moins de la question des priorités données avant que n'arrive cette patinoire. Ce dossier n'a été travaillé nulle part, alors que la création d'une piscine au Nord de l'agglomération a fait l'objet d'une réflexion entamée depuis plus de 5 ans ! Inversez les priorités ! Mettez la patinoire en étude, lancez la réalisation d'une piscine au nord de l'agglomération et nous votons le Contrat d'agglomération ! » tranche-t-il.

« Je te rappelle ta position, Bernard, insiste Monsieur JACQUET : lors de ton discours inaugural, tu avais bien dit qu'il n'y aurait pas de nouvel équipement dans l'agglomération. Nous avons la sensation de nous être fait avoir »...

« Je vous dis les choses exactement comme elles se sont déroulées, répond Monsieur LEROY. Si vous le souhaitez, nous pouvons réactiver le groupe de travail chargé d'étudier la construction d'une nouvelle piscine ».

Monsieur LECERF rappelle qu'il a « participé au tout premier groupe de travail « piscine ». Trois options nous ont été présentées. Et quelle que soit l'option, il y avait la localisation d'un bassin à Pont de l'Arche. Pourquoi cette option disparaît-elle comme par enchantement ? » s'interroge-t-il.

« Tout à fait ! confirme Monsieur JACQUET. Un rapport de 70 pages existe. On nous roule dans la farine » s'agace-t-il.

« Sur le village d'artisans du Vaudreuil, répond Monsieur LEROY, il s'agit d'une attaque ciblée ; nous ne sommes pas dupes. Mais il s'agit pourtant d'un secteur et de métiers en développement. Le secteur des métiers et artisans d'art représente un véritable vivier d'artisans. Il produit de beaux objets appréciés et vendus dans le monde entier...

« Comme ceux de tes amis d'Hermès ! » indique Monsieur LANIC.

« C'est un secteur d'activité qui démontre l'intelligence de la main, poursuit Monsieur LEROY et qui fait partie des racines de notre territoire. Il représente un ADN, un savoir-faire que beaucoup nous envient. Il ne faut pas se voiler la face ! Il existe une véritable demande pour ces beaux objets et nous sommes idéalement placés pour nous positionner sur ce secteur d'activité.

Je rappelle également qu'il y avait une ligne budgétaire inscrite au budget primitif 2014. Ce projet n'est donc pas nouveau.

Ce projet de village d'artisans d'art est quelque chose d'absolument en phase avec notre territoire. Nous avons des artisans qui pratiquent de beaux métiers. Il faut les encourager. Je me battraï pour que ce projet se concrétise sur notre territoire » martèle-t-il.

« Je suis malheureusement contraint de partir au milieu de ce débat passionnant, intervient Monsieur CARRÉ. Néanmoins, si tu nous assures que la piscine passe avant la patinoire, je voterai pour le Contrat d'agglomération. Dans le cas inverse, je serai contraint de voter contre ».

Monsieur CARRÉ quitte la séance.

Monsieur JACQUET ne décolère pas :

« Tu nous avoues, Bernard, que tu préfères les loisirs à l'enseignement obligatoire de la natation. C'est tout simplement inadmissible ».

Monsieur CALAIS répond à Monsieur LANIC sur le ton employé par ce dernier :

« Je vais répondre aux questions posées par Y.L [Yves LANIC, ndlr]. J'ai rencontré D.P. avec R.P. et A.H.H. [Didier PIEDNOËL, Régis PETIT et Angélique HEBERT-HILAIRE, ndlr]. Nous avons discuté de la question des toilettes publiques de Poses. Nous allons lancer leur réalisation dans le courant du printemps. Sur le village d'artisans d'art. Il s'agit d'une étude d'opportunité et seulement d'opportunité. C'est tout ».

Monsieur MACÉ demande s'il est possible de reporter le vote du Contrat d'agglomération au prochain Conseil communautaire.

Monsieur LEROY indique que ce n'est absolument pas envisageable dans la mesure où ce Contrat d'agglomération doit être approuvé au Conseil général le 16 février et qu'il doit recevoir l'assentiment de la Région Haute-Normandie le 18 février. Or, le prochain Conseil communautaire est prévu le 19 février.

« De deux choses l'une, insiste-t-il : soit nous sommes capables de présenter un Contrat d'agglomération validé, soit nous n'en sommes pas capables et d'autres passeront avant nous. Il s'agit d'une opportunité historique ! » insiste-t-il.

A son tour, Monsieur PIEDNOËL relève qu'il s'agit « d'un problème de méthode. Nous avons assisté à un cycle de réunions territoriales préalables à la rédaction de ce Contrat. J'étais fort satisfait car ces réunions ont été organisées par groupe de 5 à 6 communes. Néanmoins, je me suis vite aperçu que les conclusions n'étaient pas partagées par tout le monde. J'ai eu l'impression d'être face à un dépôt de liste de courses par les communes, sans véritable vision du développement général de la CASE. Il s'agit également d'un problème sur la forme puisque les sujets sont sortis dans la presse. Cela me gêne »...

« Nous ne sommes absolument pas venus faire des courses ! s'agace Monsieur LOEB. Des études ont été menées durant le précédent mandat. Les projets inscrits par les communes constituent l'aboutissement de ces études.

Et puis... Nous n'avons pas parlé de la construction d'autres piscines lors des discussions préparatoires à la rédaction de ce Contrat d'agglomération. Alors oui, pour les piscines, c'est un peu tard. Je voterai donc ce contrat d'agglomération car il y a des échéances ».

Prenant la parole, Madame BENAMARA rappelle que « ce sujet n'a été évoqué qu'une fois en Bureau communautaire. Le projet de construction d'une nouvelle patinoire est sorti du chapeau au mois de décembre 2014.

Monsieur le Président, vous l'avez dit, la CASE doit rendre service à la population. La construction d'une piscine au nord de l'agglomération relève d'un besoin impérieux. Je demande que ce point soit négocié ; au besoin en organisant un Conseil communautaire extraordinaire la semaine prochaine. Je le répète, il en va de la qualité de vie sur le territoire et du service rendu à la population ».

« J'aimerais tout de même que nous rappelions la méthode utilisée lors du précédent Contrat d'agglomération, intervient Monsieur DELAMARE. Vous critiquez deux projets d'attractivité. C'est comme si vous rejetiez la nécessité de réaliser ECOPARC. Or, nous souhaitons attirer des entreprises de qualité et des cadres. Une patinoire, avec les équipements dont nous disposons déjà, c'est un moyen supplémentaire de les attirer.

Et il ne faut pas oublier que chaque opération fera l'objet d'études au coup par coup et que ce Contrat d'agglomération comporte une clause de revoyure ».

« Vous faites de l'affichage et cette patinoire y participe » insiste Monsieur JACQUET.

« Et nous, nous ne sommes pas dupes ! Vous placez le débat sur le terrain politique car il y a des échéances électorales au mois de mars » répond Monsieur LEROY.

Madame PONS revient sur les propos tenus par Messieurs LOEB et PIEDNOËL :

« Je suis venue avec mes projets. Je ne sais pas si mes fiches seront retenues. Pour en revenir à la patinoire, nous en avons parlé lors du mandat précédent. J'avais dit que je voterai contre. Je maintiens ma position. Je voterai contre la réalisation d'une nouvelle patinoire si la construction d'une piscine au nord de l'agglomération n'est pas actée ».

« J'ai peut-être une solution pour Richard JACQUET, intervient Monsieur BIDAULT. Je lui propose d'inverser ses projets en réalisant la piscine à la place de la médiathèque ».

« Il ne faut pas tout mélanger, répond Monsieur JACQUET. La médiathèque sera réalisée sous maîtrise d'ouvrage communale alors que la piscine sera réalisée sous maîtrise d'ouvrage communautaire. Et les coûts ne sont absolument pas les mêmes ! François-Xavier ? Es-tu prêt à entendre cela ? » questionne-t-il.

« La méthode utilisée me gêne également, confirme Madame DESHAYES. Monsieur PRIOLLAUD, déjà, en mai ou juin 2014, vous aviez annoncé que vous vouliez cette patinoire ».

« J'aimerais que notre ami François-Xavier PRIOLLAUD nous donne son idée sur ce sujet parce que, jusqu'à présent, nous ne l'avons pas beaucoup entendu » souligne Monsieur ZOUTU.

Questionné, Monsieur PRIOLLAUD présente son point de vue :

« Tout d'abord, je constate que le débat est apaisé, même si les ficelles sont bien visibles. Il se trouve que Louviers accueille la seule patinoire de l'Eure. Son état lamentable a engendré sa fermeture. Mais dès son élection, l'équipe municipale a pris un engagement de réouverture ; ce qui a été fait en décembre dernier. Le jour de la réouverture, plus de 1 000 jeunes sont venus patiner. Durant les vacances scolaires, la patinoire a accueilli 6 500 visiteurs. Il s'agit donc d'un sport populaire, un sport qui touche toutes les classes sociales.

Nous avons la possibilité d'avoir un club d'excellence et d'attirer les clubs de Seine-Maritime. Cette patinoire est donc un équipement créateur d'emplois, d'activité.

Mais nous assistons à un tir groupé contre Louviers. Personne n'est dupe !

Réprobations dans la salle.

Les présidents de la Région et du Conseil général sont favorables à la reconstruction de cet équipement. Sur ce territoire, chaque commune fait ses choix. Je ne vais pas les contester !

Cette patinoire est un projet de structuration et d'attractivité du territoire. De plus, elle bénéficiera d'un excellent montant de co-financement. En signant ce contrat d'agglomération, nous nous prononçons sur un équilibre global. La prise de compétence s'effectuera dans un second temps.

Cette patinoire ne retire rien au Contrat d'agglomération. Elle n'est pas choisie en contrepartie de quelque chose. Elle ne brise pas l'équilibre financier. Elle s'ajoute à la liste des fiche-actions, avec la validation de Niccias MAYER-ROSSIGNOL et de Jean Louis DESTANS. La patinoire permet de rouvrir le débat sur la construction d'une nouvelle piscine...

Protestations dans la salle.

N'opposez pas les deux, poursuit Monsieur PRIOLLAUD. Sinon, vous méprisez les usagers. J'estime qu'il y a une véritable cohérence entre la patinoire et CASEO. Cohérence car il s'agit d'équipements complémentaires et cohérence dans leur localisation.

Certains d'entre vous ont abordé la question des compresseurs, qui ont été récemment remplacés. Ils seront réutilisés. Par contre, le Kolysé est lui-même en bout de souffle. Sa toiture est très fatiguée et elle ne tiendra, au mieux que trois ou quatre ans.

La plupart des interventions entendues jusqu'à présent revêt une dimension partisane que je considère comme des prises de parole contre la seule Ville de Louviers » estime-t-il.

« Je ne peux pas te laisser dire ça ! reprend Monsieur JACQUET. J'ai, au sein de cette assemblée, beaucoup défendu les projets de Louviers, quelles que soient les époques. Il ne s'agit - ni plus, ni moins – que du respect de la parole donnée en 2009. Nous avons pris, collectivement, des engagements. Je constate qu'ils ne sont pas respectés ».

De son côté, Madame GAUTHIER admet qu'elle n'est pas « contre la patinoire. Mais il y a des priorités. Et je vous parle en tant que mère d'enfants qui pratiquent les sports de glace. Actuellement, le club ne bénéficie que d'une heure le mercredi et une heure le samedi ; ce qui est bien trop juste » souligne-t-elle.

Monsieur ZOUTU revient sur les propos tenus par Monsieur PRIOLLAUD :

« Il faut que François-Xavier se retire de la tête qu'il y a un tir groupé contre Louviers. Je ne veux plus entendre ça » !

Monsieur LEVITRE constate à son tour que « François-Xavier PRIOLLAUD est un très bon politique ! Il sait enrober les choses pour mieux les faire passer. Mais il y a tout de même un constat imparable : les enfants du nord de l'agglomération ne peuvent pas apprendre à nager parce qu'il n'y a pas d'équipement ! Les élèves sont obligés de se rendre à la piscine de Pont Saint Pierre qui est surchargée et ne peut fournir tous les créneaux horaires nécessaires. Il faut donc lancer la construction de cette piscine au nord de l'agglomération immédiatement et inscrire les études en vue de la reconstruction de la patinoire dans le cadre de la clause de revoyure » insiste-t-il.

Estimant que le débat est bloqué, Monsieur DUFOUR demande une suspension de séance de 10 minutes.

Quelques élus jugent que cette suspension n'est pas nécessaire.

Monsieur BRUN présente alors son point de vue sur ce dossier :

« Je fais partie de ces élus qui ont présenté leur liste de course. Malheureusement, rien de ce que j'ai proposé n'a été pris. C'est comme cela, je ne discute pas. Néanmoins, je me sens mal à l'aise car ce Contrat d'agglomération est mal parti. Je découvre que la patinoire est un sujet révélateur d'autres besoins ; mais qui n'ont pas été exprimés durant la

*phase de travail préliminaire. Tout n'a pas été fait dans la transparence. Je suis mal à l'aise...
Pouvons-nous prioriser entre la patinoire et la piscine ? »* questionne-t-il.

Quelques réprobations et avis contraires dans l'assemblée.

Répondant à la demande de Monsieur DUFOUR, Monsieur LEROY décide de suspendre la séance durant 10 minutes.

De retour au sein de l'hémicycle, Monsieur LEROY déclare :

« La maquette financière de ce Contrat d'agglomération, contractualisée avec nos partenaires, ne peut être modifiée.

Je vous propose donc de prendre une délibération séparée qui nous engagerait à lancer les études en vue de la réalisation d'une piscine au nord de l'agglomération dans les 6 ans à venir. Si vous en êtes d'accord, je demande aux services de rédiger cette délibération. C'est une façon élégante de sortir de cette situation par le haut ».

Le Conseil communautaire ayant validé cette proposition il est procédé au vote.

Sur rapport de Monsieur LEROY, le conseil communautaire approuve à l'unanimité le contrat d'agglomération tel que négocié avec la Région Haute-Normandie et le Département de l'Eure et autorise Monsieur le Président à procéder à la signature du contrat d'Agglomération et de la convention financière avec la Région Haute-Normandie et le Département de l'Eure, ainsi que tout document qui se rapporte à ce dossier.

Applaudissements dans la salle.

15-06 - INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE – INTERCOMMUNALITE – ADMINISTRATION GENERALE – Rapport des décisions de Bureau

Sur rapport de Monsieur LEROY, le conseil communautaire approuve à l'unanimité l'état des décisions de Bureau passées au titre du mois de décembre 2014.

15-07 - INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE – INTERCOMMUNALITE – ADMINISTRATION GENERALE – Rapport des décisions du Président

Sur rapport de Monsieur LEROY, le conseil communautaire approuve à l'unanimité l'état des décisions du Président passées au titre du mois de décembre 2014.

15-08 - INSTITUTIONS ET VIES POLITIQUES – DELEGATION DE FONCTIONS – ADMINISTRATION GENERALE – Délégations du conseil communautaire au Président

Sur rapport de Monsieur PRIOLLAUD, le conseil communautaire complète à l'unanimité la délégation du conseil communautaire au Président en ajoutant dans les délégations :

« DELEGUE au Président les attributions suivantes de gestion courante des affaires de la Communauté d'agglomération Seine-Eure, ne relevant pas directement du Bureau :

- Prendre les décisions concernant les avis sur la modification, la modification simplifiée... des documents d'urbanisme, qu'il s'agisse des Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) et des Plans d'Occupation des Sols (POS) du territoire communautaire ou des territoires voisins et des Schémas de Cohérence Territoriale (SCoT), des Programmes Locaux de l'Habitat (PLH), ou des Plans de Déplacement Urbain (PDU) des territoires voisins pour lesquels le délai d'expression est de 1 mois (soit à compter de la réception du dossier, soit dans le cadre d'une enquête publique) ».

Le conseil communautaire dit également :

- que ces décisions pourront être signées, en l'absence ou en cas d'empêchement du Président, par les personnes disposant d'une délégation de signature,
- que les décisions prises en application de cette délégation donneront lieu à une communication au conseil de communauté.

15-09 - INSTITUTIONS ET VIES POLITIQUES – DELEGATION DE FONCTIONS – ADMINISTRATION GENERALE – Délégations du conseil communautaire au bureau communautaire

Sur rapport de Monsieur PRIOLLAUD, le conseil communautaire complète à l'unanimité la délégation du conseil communautaire au bureau communautaire en ajoutant dans les délégations :

« **DELEGUE** au bureau les attributions suivantes de gestion courante des affaires de la Communauté d'agglomération Seine-Eure, ne relevant pas directement du Président :

- Prendre les décisions concernant les avis relatifs à l'élaboration ou à la révision des documents d'urbanisme, qu'il s'agisse des Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) et des Plans d'Occupation des Sols (POS) du territoire communautaire ou des territoires voisins et des Schémas de Cohérence Territoriale (SCoT), des Programmes Locaux de l'Habitat (PLH), ou des Plans de Déplacement Urbain (PDU) des territoires voisins pour lesquels le délai d'expression est de 3 mois à compter de la réception du dossier ».

Le conseil communautaire dit également que les décisions prises en application de cette délégation donneront lieu à une communication au conseil de communauté.

15-10 - FINANCES LOCALES – SUBVENTIONS – COMMUNICATION – Promotion du territoire – Marathon Seine-Eure – Convention avec l'association Marathon Sport Evénement en vue de l'organisation du 11^e marathon et Ekiden Seine-Eure

Sur rapport de Monsieur LEROY, le conseil de communauté accepte à l'unanimité de passer une convention cadre formalisant l'organisation de l'épreuve et le versement de la somme de 76 500 € à l'Association *Marathon Sport Evénement*.

15-11 - DOMAINE ET PATRIMOINE – ACQUISITIONS – AMENAGEMENT DEVELOPPEMENT – Commune de Poses – Acquisition de terrain à Madame NOTHEAUX pour travaux d'assainissement des eaux usées

Sur rapport de Monsieur WUILQUE, le conseil communautaire décide à l'unanimité d'acquérir une bande de terrain d'environ 20 m² le long de la rue des Ecoles à prélever de la parcelle B148 appartenant à Mme Karine NOTHEAUX, sise 84 bis rue des Masures sur la commune de Poses.

Le Conseil communautaire dit également que cette acquisition est consentie moyennant le prix forfaitaire de 800 € se décomposant en valeur foncière pour 600 € et 200 € au titre de dédommagement pour préjudice subi. La superficie exacte sera déterminée après réalisation d'un document d'arpentage, le montant de 800 € demeurant inchangé.

15-12 - DOMAINE ET PATRIMOINE – ACQUISITIONS – AMENAGEMENT DEVELOPPEMENT – Commune de Louviers – Programme d'Action Foncière – Rachat à l'Etablissement Public Foncier de Normandie de la propriété sise 18 Impasse des Prés

Sur rapport de Monsieur WUILQUE, le conseil communautaire décide à l'unanimité de procéder au rachat de la parcelle cadastrée AT 706 et 670 située 18 Impasse des Prés sur la commune de Louviers, d'une contenance totale de 4 353 m², appartenant à l'Etablissement Public Foncier de Normandie.

Le Conseil communautaire dit également :

- que cette acquisition est consentie moyennant le prix de 739 536,21 € H.T, se décomposant en valeur foncière pour 680 000 € et en frais et actualisation pour

59 586,21 €, auquel il convient d'ajouter la TVA sur marge au taux de 20 % d'un montant de 11 917,24 €. Il en résulte un prix de cession de **751 503,45 € TTC**, valable uniquement pour un acte signé au plus tard le 12 février 2015 ;

- que les frais et honoraires divers, liés à cette opération sont à la charge de l'acquéreur.

En aparté au vote de cette délibération, Monsieur COQUELET s'est interrogé sur l'utilisation que la CASE ferait de cette propriété.

Monsieur PRIOLLAUD a répondu que cette maison serait intégrée dans le projet d'éco-quartier.

Bon nombre de Conseillers communautaires ont pointé du doigt le coût de ce rachat à l'EPFN.

15-13 - DOMAINES DE COMPETENCES PAR THEMES – TRANSPORTS – DEPLACEMENTS – Renouvellement des instances du Groupement des Autorités Responsables de Transport (G.A.R.T.) – Désignation des délégués de la C.A.S.E.

Sur rapport de Madame BLANDIN, le conseil communautaire désigne à l'unanimité :

- Madame BLANDIN délégué titulaire,
- Monsieur LETELLIER délégué suppléant,

pour représenter la Communauté d'agglomération Seine Eure dans les instances de cet organisme.

15-14 - DOMAINES DE COMPETENCES PAR THEMES – TRANSPORTS – DEPLACEMENTS – Création, entretien et exploitation des infrastructures de charges pour véhicules électriques ou hybrides rechargeables – Convention pour l'implantation et l'exploitation de bornes de recharge pour véhicules électriques entre le Syndicat Intercommunal de l'Électricité et du Gaz de l'Eure et la Communauté d'Agglomération Seine-Eure - Autorisation

Sur rapport de Monsieur DUVÉRÉ, le conseil de communauté autorise à l'unanimité Monsieur le Président à signer la convention relative à l'implantation et l'exploitation de bornes de recharge pour véhicules électriques entre le Syndicat Intercommunal d'Électricité et du Gaz de l'Eure (SIEGE) et la Communauté d'agglomération Seine-Eure, conclue jusqu'à la mise à disposition par le SIEGE des infrastructures, dans la limite de deux ans à compter de la date de mise en service de la dernière borne de recharge.

15-15 - DOMAINES DE COMPETENCES PAR THEMES – TRANSPORTS – DEPLACEMENTS – Transports urbains – Versement transport – Remboursement à la société Supplay sise à Reims

Sur rapport de Madame BLANDIN, le conseil de communauté décide à l'unanimité de rembourser la somme de 15 134,63 € à la société *Supplay*, sise à Reims.

15-16 - DOMAINES DE COMPETENCES PAR THEMES – TRANSPORTS – DEPLACEMENTS – Transports scolaires – Convention avec le Syndicat de Transport des Elèves Lyons Andelle (STELA) – Autorisation

Sur rapport de Madame BLANDIN, le conseil de communauté décide à l'unanimité de conclure une convention avec le Syndicat de Transport des Elèves Lyons Andelle (STELA) pour la période du 1^{er} janvier 2015 à la fin de l'année scolaire 2015/2016.

15-17 - FINANCES LOCALES – SUBVENTIONS – POLITIQUES PUBLIQUES DURABLES – Convention de partenariat avec l'Agence Locale de l'Energie et du Climat de l'Eure – Attribution de subvention

Sur rapport de Madame DUVALLET, le conseil de décide à l'unanimité d'accorder la participation financière pour une année détaillée ci-dessous :

- Animation de l'Espace Info Énergie : 12 000 €,
- Actions pédagogiques « l'énergie au bout des doigts » : 2 000 € (soit 20 demi-journées financées pour des interventions en milieu scolaire),

15-18 - DOMAINES DE COMPETENCES PAR THEMES – POLITIQUE DE LA VILLE - Opération de rénovation urbaine et sociale du quartier Maison Rouge à Louviers – Signature de l'avenant de clôture de l'opération

Au terme de la présentation de cette délibération, Monsieur PRIOLAUD s'est félicité de la signature de cet avenant de sortie et a remercié les services de la CASE et de l'Etat, ainsi que des bailleurs sociaux, pour le travail considérable qui a été mené.

« Nous avons fait preuve d'intelligence collective pour sortir de l'épineux dossier du désamiantage. Cette question a d'ailleurs mis en lumière le manque de moyens des bailleurs sociaux pour faire face aux coûts prohibitifs du désamiantage des bâtiments.

Nous pouvons néanmoins nous réjouir puisque cet accord va permettre l'achèvement de la rénovation de ce quartier. Chacun a financé. Et les travaux vont démarrer d'ici 15 jours. L'abandon de la salle de futsal sera compensé par la création d'une maison des sports » conclut-il.

Sur rapport de Madame DUVALLET, le conseil de communauté décide **à l'unanimité** de signer l'avenant de clôture de l'opération ANRU Maison Rouge de Louviers et autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à signer ledit avenant de clôture et tout autre document se rapportant à ce dossier.

15-19 - COMMANDE PUBLIQUE – MARCHES PUBLICS – PROJETS URBAINS – Travaux d'aménagement de la ZAC de la Côte de la Justice à Louviers – Lot n° 3 : Espaces verts – Procédure adaptée – Avenant n°1 - Autorisation

Sur rapport de Monsieur WUILQUE, le conseil communautaire autorise **à l'unanimité** Monsieur le Président ou son représentant à signer l'avenant n°1 avec la société VALLOIS sise Le Vashouis, BP 90074, 76210 Mirville, afin de prendre en compte la nouvelle répartition des montants entre la tranche ferme et la tranche conditionnelle. Le montant global du marché reste inchangé, comme suit :

Tranche	Montant HT	TVA 20%	Montant TTC
Tranche ferme : Aménagement des secteurs 1B et 3A	56 940,83 € HT	11 388,17 €	68 329,00 € TTC
Tranche conditionnelle 1 : Aménagement des secteurs 2 et 3B	120 529,53 €	24 105,91 €	144 635,44 € TTC
Total	177 470,36 € HT	35 494,08 €	212 964,44 € TTC

15-20 - DOMAINES DE COMPETENCES PAR THEMES – HABITAT-LOGEMENT – Programme Local de l'Habitat – Dispositif d'aide à l'accession sociale – Aides à particuliers primo-accédants

Sur rapport de Monsieur JACQUET, le conseil communautaire décide **à l'unanimité** d'attribuer dans le cadre du dispositif d'aide à l'accession aidée et sous réserve de la production des pièces manquantes, les aides suivantes :

- **4 000 €** au bénéfice de **mademoiselle ISIDORE Delphine et monsieur BLOT Jimmy** pour la construction de leur résidence principale à Incarville,
- **4 000 €** au bénéfice de **mademoiselle GUILLON Tiphaine et monsieur LAVENUE Jérémy** pour la construction de leur résidence principale à Amfreville Sur Iton

Le Conseil communautaire dit également :

- que les dossiers doivent être complets au moment de la demande de versement de la subvention ;
- que le dispositif est applicable pour des offres émises et acceptées à partir du 1^{er} janvier 2013 et au terme du PLH2 soit le 31 décembre 2017 ;

- que l'aide de la Communauté d'agglomération fera l'objet d'un appel de fonds par le notaire en charge du dossier des ménages éligibles au dispositif, si possible préalablement à la signature de l'acte authentique d'acquisition du logement ou par le Crédit foncier de France dans le cadre d'une convention avec la CASE ;
- que la Communauté d'agglomération Seine-Eure remettra aux bénéficiaires désignés par la délibération accordant une aide aux ménages accédants une attestation d'aide signée du Président ou de son représentant ;
- que les ménages aidés s'engagent à fournir à la Communauté d'agglomération un certificat d'engagement et tous les justificatifs nécessaires à l'instruction, à la vérification de l'atteinte des critères, et des compléments d'informations relatifs à l'opération ;
- que la dépense afférente sera imputée au budget communautaire sur le budget HABITAT à l'opération intitulée « Accession sociale » pour les années 2013 à 2017 dans la limite de l'enveloppe disponible et dans l'ordre d'arrivée des demandes ;
- que l'aide communautaire est de 4 000 € pour les ménages éligibles ;

15-21 - DOMAINES DE COMPETENCES PAR THEMES – HABITAT-LOGEMENT – Dispositif d'aide à l'amélioration de l'habitat privé – Participations aux particuliers

Sur rapport de Monsieur JACQUET, le conseil communautaire décide à l'unanimité d'attribuer les subventions suivantes, au titre de l'amélioration de l'habitat privé :

- Dossier COLINET Rémy, 11 rue Charles de Gaulle à Pîtres : 1 075 €
- Dossier FRIBOULET Martine, 6 Impasse de la Haye le Comte à Louviers : 743 €
- Dossier TESSON Suzanne, 96 rue de l'Andelle à Alizay : 1 079 €

Le Conseil communautaire dit également que la subvention accordée ci-avant, aux propriétaires, ne pourra être versée que sur la présentation des factures totalement acquittées, de l'accord des administrations instructrices des autorisations d'urbanisme et du respect des prescriptions de ces administrations.

15-22 - FINANCES LOCALES – VOIRIE – Attribution de fonds de concours au titre des amendes de police pour la commune de Saint Etienne du Vauvray – Convention – Autorisation

Sur rapport de Monsieur BIDAULT, le conseil de communauté attribue à l'unanimité un fonds de concours au titre des amendes de police au bénéfice de la commune de Saint Etienne du Vauvray pour un montant de 1 006 €.

15-23 - DOMAINES DE COMPETENCES PAR THEMES – VOIRIE – Réalisation de petits aménagements sur la voirie communale – Convention – Modification

A l'issue de la présentation de cette délibération, Monsieur LEROY s'est réjoui :
« Cette délibération va dans le sens de la solidarité envers les petites communes. C'est une avancée qui répond à de nombreux besoins et une vraie demande » constate-t-il.

Monsieur YUNG reconnaît à son tour qu'il n'est pas *« opposé à cette mesure. J'avoue que je n'ai jamais vraiment compris cette histoire de financement pour les petits aménagements de voirie. Cette délibération simplifie ce qui était un peu compliqué »*.

Monsieur BIDAULT confirme que les communes attendaient cette mesure avant de rappeler, dans ses grandes lignes, la nature du dispositif :

« Chaque commune pourra réaliser deux aménagements pendant cette mandature à hauteur de 20 000 € maximum par aménagement. Chaque commune bénéficiera donc d'un financement total de 40 000 euros pour faire ses petits aménagements sur la voirie communale.

La CASE pourra mener 13 à 14 aménagements par an. Dans un premier temps, les communes qui n'ont jamais pu faire de travaux seront privilégiées. En cas de forte demande, nous serons

contraints de prioriser l'ordre de passage. Au final, 33 communes sont concernées par cette mesure » se félicite-t-ii.

Sur rapport de Monsieur BIDAULT et à l'unanimité, le conseil communautaire :

- approuve la mise en place d'un nouveau dispositif permettant à chaque commune de moins de 3 000 habitants, de réaliser deux petits aménagements sur la voirie communale entre 2015 et 2020, sans participation financière. Le montant de chaque aménagement est limité à 20 000 € HT ;
- approuve la modification du dispositif permettant aux communes de plus de 3 000 habitants de bénéficier de travaux d'aménagements qualitatifs avec une participation de 32,5 % du montant hors taxes des travaux effectués, déduction faite des autres subventions qui pourraient être perçues ;
- décide de conclure une convention avec chaque commune qui le souhaite.

15-24 - DOMAINE ET PATRIMOINE – ACTES DE GESTION DU DOMAINE PUBLIC – PATRIMOINE – Convention de servitude au profit du SIEGE sur la commune du Vaudreuil – Convention – Autorisation

Sur rapport de Monsieur MADROUX et à l'unanimité, le conseil de communauté :

- dit que cette convention n'emporte aucune conséquence financière,
- accepte la servitude de passage au profit du SIEGE sur la parcelle section D 1665, sise rue du Général Leclerc sur la commune du Vaudreuil,
- décide de signer la convention de servitude à intervenir et tous les documents qui s'y rapportent.

15-25 - COMMANDE PUBLIQUE – MARCHES PUBLICS – ASSAINISSEMENT – Exploitation et entretien du système d'assainissement d'Heudebouville, La Haye Malherbe, Surville, Les Damps et Acquigny – Marché à bons de commande – Appel d'offres ouvert – Attribution – Autorisation

Sur rapport de Monsieur CHRISTOPHE, le conseil de communauté prend acte à l'unanimité de l'attribution du marché à bons de commande sans montant minimum ni montant maximum à la société VEOLIA EAU – Compagnie Générale des Eaux, sise 163/169 avenue Georges Clémenceau, 92000 Nanterre.

15-26 - COMMANDE PUBLIQUE – MARCHES PUBLICS – SERVICE S.I.G – Prestations de géomètres-topographes sur le territoire de la Communauté d'agglomération Seine-Eure – Appel d'offres – Attribution – Autorisation

Sur rapport de Monsieur PRIOLLAUD, le conseil de communauté prend acte à l'unanimité de l'attribution du marché à l'entreprise GEOSAT sise 263, rue Jean-Jacques Rousseau, 92 130 Issy-les-Moulineaux.

15-27 - finances locales – DIVERS – personnel – Soutien technique au service des affaires financières de la Communauté d'agglomération Seine-Eure – Convention – Autorisation

Sur rapport de Monsieur LEROY, le conseil de communauté accepte à l'unanimité la conclusion d'une convention relative à l'accompagnement technique du contrôleur de gestion de la commune de Louviers au profit de la Communauté d'agglomération Seine-Eure et autorise Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention ou tout avenant lié à ce dossier.

15-28 - INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE – DESIGNATION DE REPRESENTANTS – ADMINISTRATION GENERALE – Commission d'appel d'offres permanente – Modification de la composition de la commission

Sur rapport de Monsieur LEROY, le conseil de communauté désigne à l'unanimité les membres de la Commission d'Appel d'Offres dont la composition est arrêtée comme suit :

Membre titulaires

- M. Jean-Claude CHRISTOPHE
- M. Jean-Michel DERREY
- M. Pierre MAZURIER
- M. Jean-Jacques COQUELET
- M. Jean CARRE

Membres suppléants

- M. Jean-Marc MOGLIA
- M. René DUFOUR
- M. Alain LOEB
- Mme Amelle LEFEBVRE
- M. Patrick MADROUX

Font également partie de ladite Commission à titre consultatif :

- Monsieur le Comptable Public, Trésorier de Val de Reuil en qualité de Receveur Communautaire,
- Madame la Directrice Départementale de la Protection des Populations, ou son représentant,
- Monsieur le Directeur Général des Services de la Communauté d'agglomération Seine-Eure,
- Monsieur le Directeur Général Adjoint des Services de la Communauté d'agglomération Seine-Eure,
- Mesdames et Messieurs les Responsables de services administratifs ou techniques de la Communauté d'agglomération Seine-Eure concernés par l'objet de l'appel d'offres,
- Les personnalités désignées en raison de leurs compétences dans la matière faisant l'objet de l'appel d'offres.

La présidence de cette commission sera assurée par M. Bernard LEROY Président de la Communauté d'agglomération Seine-Eure, ou en son absence, par son représentant qui sera désigné par arrêté.

15-29 - COMMANDE PUBLIQUE – MARCHES PUBLICS – PROJETS URBAINS – Travaux de rénovation urbaine et sociale du quartier Maison rouge à Louviers – Tranche 2 – Lot 1 : Terrassement, VRD, Maçonnerie – Procédure adaptée – Avenant 3 – Autorisation

Sur rapport de Monsieur PRIOLLAUD, le conseil communautaire autorise à l'unanimité Monsieur le Président ou son représentant à signer l'avenant n°3 avec le groupement MINERAL SERVICE / VIAFRANCE / EFFETS D'EAU, afin de prendre en compte la nouvelle répartition du montant du marché. Cette nouvelle répartition se décompose comme suit :

	<i>Montant € H.T.</i>
MINERAL SERVICE	1 607 024,32
VIAFRANCE NORMANDIE	1 883 331,85
EFFETS D'EAU	3 149,90
<i>Totaux</i>	3 493 506,08

Cet avenant n'emporte aucune incidence financière.

15-30 - INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE – FONCTIONNEMENT DES ASSEMBLEES – ADMINISTRATION GENERALE – Installation du conseil communautaire – Modification

Sur rapport de Monsieur LEROY, le conseil communautaire décide à l'unanimité d'installer Madame Evelyne SEPTFONS, dans la fonction de conseiller communautaire titulaire.

15-31 - COMMANDE PUBLIQUE – MARCHES PUBLICS – PATRIMOINE – Réalisation des études préalables à la construction d'un centre aquatique au nord du territoire communautaire – Autorisation

Monsieur LEROY présente cette nouvelle délibération dont la rédaction a été commandée par le débat sur la signature du Contrat d'agglomération.

Au terme de cette lecture, Monsieur LEVITRE demande à Monsieur LEROY un engagement solennel que la CASE réalise une piscine au Nord de l'agglomération.

Monsieur JACQUET s'accorde avec la position exprimée par Monsieur LEVITRE et demande que des financements de droit commun soient dégagés si la construction de cette piscine devait ne pas être financée dans le cadre de la clause de renégociation prévue en 2017.

Monsieur LEROY prend note de ces demandes et passe au vote.

Sur rapport de Monsieur LEROY et à l'unanimité, le Conseil de communauté :

- accepte la construction d'un nouveau centre aquatique au nord du territoire communautaire.
- autorise le lancement, dès à présent, des études préalables nécessaires à cette réalisation,
- demande l'inscription de ce projet dans le contrat d'agglomération signé avec la Région et le Département lors de la « clause de renégociation » prévue en 2017.

L'ordre du jour étant épuisé, aucune question ni remarque formulée, la séance est levée à 0 h 25.

Le Président

Bernard Leroy



**Par délégation
Le Directeur Général**

Philippe LE GAL